
a

FIDA

FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Conseil des gouverneurs – Quatre-vingt-neuvième session

Rome, 15-16 février 2006

ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS DU FIDA AU 31 DÉCEMBRE 2004

1. À sa quatre-vingt-quatrième session, en avril 2004, le Conseil d'administration a examiné les états financiers vérifiés du FIDA pour 2004 (appendices A à H) ainsi que le rapport du commissaire aux comptes y relatif, qui figurent dans le présent document. Ces états financiers, établis conformément aux recommandations du Conseil international des normes comptables (IASB), ont été examinés dans le détail par le Comité d'audit. Le Conseil d'administration les soumet à présent au Conseil des gouverneurs, accompagnés d'une recommandation invitant ce dernier à les approuver, conformément à l'article XII 6) du Règlement financier du FIDA.

2. Les états financiers font apparaître les principaux points suivants:

- a) Les états financiers de 2004 présentent des données consolidées pour le FIDA et les entités qui sont directement liées aux activités de base du FIDA et font partie intégrante de ses activités opérationnelles, à savoir les fonds supplémentaires (dont le programme conjoint – Fonds belge de survie) ainsi que les deux fonds fiduciaires du FIDA (respectivement consacrés à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés et au système de couverture médicale après cessation de service). Les états financiers présentent aussi des données financières séparées (notamment pour le FIDA seulement) lorsqu'il a été jugé que cela intéresserait le lecteur.
- b) Des données supplémentaires ont été fournies quand il a été jugé qu'elles pouvaient intéresser le lecteur, par exemple les contributions complémentaires et supplémentaires des États membres (appendice E1) et un bilan pour le FIDA seulement (appendice B1), exprimé en droits de tirage spéciaux (DTS), qui renseigne sur la variation de l'actif et du passif libellés en DTS ou dans les monnaies qui composent le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios.
- c) Le produit des intérêts et commissions de service perçu sur les prêts s'est chiffré à 48,0 millions de USD en 2004, contre 47,1 millions de USD en 2003. En 2004, le Fonds

a bénéficié de l'évolution du taux de change USD/DTS, le DTS s'étant apprécié de 4,3% en moyenne par rapport à l'USD. Le Fonds ne comptabilise pas les intérêts et commissions de service dus et non réglés depuis plus de 180 jours. En 2004, ces sommes ont représenté 2,9 millions de USD, contre 3,5 millions de USD en 2003.

- d) Le produit brut des encaisses et des placements s'est élevé à 115,2 millions de USD en 2004, contre 113,5 millions de USD en 2003. Les charges directes imputées sur le produit des placements se sont élevées à 6,6 millions de USD en 2004, contre 5,5 millions de USD en 2003.
- e) Le budget administratif du FIDA pour 2004 s'est élevé à 57,0 millions de USD (2003: 49,1 millions de USD), celui du mécanisme de financement du développement des programmes à 27,3 millions de USD (2003: 25,0 millions de USD), celui du programme de transformation stratégique à 4,4 millions de USD (2003: 6,2 millions de USD), les charges directes imputées sur le produit des encaisses et des placements à 6,6 millions de USD (2003: 5,5 millions de USD) et les autres sources de financement, principalement liées aux frais remboursés par le pays hôte, à 8,8 millions de USD (2003: 6,7 millions de USD). L'augmentation des charges libellées en USD comprend également l'effet de change imputable aux dépenses encourues en euros, l'euro s'étant apprécié de 9,1% par rapport à l'USD sur la base du taux de change à la clôture de l'exercice.
- f) Le FIDA participe à l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés depuis 1997. En 2004, il a été comptabilisé une charge (avant effet de change) de 1,6 million de USD (contre 14 millions de USD en 2003 après retraitement) qui représente l'écart négatif entre le coût total cumulé des allègements de dettes, y compris les intérêts à venir, de 368,6 millions de USD au 31 décembre 2004 et le montant cumulé des fonds actuellement disponibles après réévaluation. Comme il est indiqué à l'appendice G, le montant des allègements de dettes consentis au 31 décembre 2004 se chiffre à quelque 48,1 millions de USD (principal) plus 16,6 millions de USD (intérêts). Les allègements restants seront accordés sur la période 2005-2033.
- g) L'accroissement de l'actif net, qui est passé de 6,4 milliards de USD en 2003 (après ajustement) à 6,9 milliards de USD en 2004 est principalement imputable à l'effet positif net des variations du taux de change au cours de l'année, soit environ 242,9 millions de USD (2003 (après ajustement): 485,4 millions de USD), ainsi qu'à un excédent de recettes de quelque 43,2 millions de USD (62,2 millions de USD en 2003 après ajustement). Les mouvements de change concernent surtout l'encours des prêts – mais aussi le portefeuille de placements et d'autres actifs (plus ou moins liés aux pondérations du DTS) – et sont dus au fait que l'USD s'est déprécié de quelque 4,3% par rapport au DTS selon le taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice.

3. Les états financiers relatifs à l'exercice 2004 ont été examinés en détail lors d'une réunion du Comité d'audit qui s'est tenue le 31 mars 2005. Le Président du comité a présenté officiellement son rapport à ce sujet à la quatre-vingt-quatrième session du Conseil d'administration en avril 2005, à la suite de quoi le Conseil d'administration a recommandé l'adoption de ces états financiers par le Conseil des gouverneurs.

Recommandation

4. Au terme de l'examen qu'il a consacré à ce point, le Conseil des gouverneurs souhaitera peut-être adopter la décision suivante:

"Le Conseil des gouverneurs a examiné et approuvé les états financiers indiquant la situation financière du FIDA au 31 décembre 2004 et les résultats de ses opérations pour l'exercice ayant pris fin à cette date, tels qu'ils figurent dans les appendices A à H du présent document, ainsi que dans le rapport du commissaire aux comptes y relatif."

**FONDS INTERNATIONAL DE
DÉVELOPPEMENT AGRICOLE**

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2003

- Appendice A - État des produits et des charges (chiffres consolidés et FIDA seulement)**
 - Appendice A1 - État des charges d'exploitation (FIDA seulement)**
 - Appendice A2 - État consolidé des gains et des pertes constatés (FIDA seulement)**
 - Appendice B - Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)**
 - Appendice B1 - Bilan reconverti en DTS (FIDA seulement)**
 - Appendice C - État consolidé des flux de trésorerie**
 - Appendice D - État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)**
 - Appendice E - État des contributions des membres et des contributions spéciales**
 - Appendice E1 - État des contributions complémentaires et supplémentaires**
 - Appendice F - État récapitulatif des prêts**
 - Appendice F1 - État récapitulatif des dons (FIDA seulement)**
 - Appendice G - État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays très endettés (PPTE)**
 - Appendice H - Notes relatives aux états financiers consolidés**
- Rapport du Commissaire aux comptes**

Dans les présents états financiers, les codes utilisés pour les devises sont ceux de la norme internationale 4217 établie par l'Organisation internationale de normalisation (ISO), à Genève, et le DTS. Les notes relatives aux états financiers consolidés (appendice H) font partie intégrante des états financiers.

a
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Appendice A

État des produits et des charges (chiffres consolidés et FIDA seulement)
pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Chiffres consolidés ¹		FIDA seulement	
	2004	2003	2004	2003 Chiffres recalculés ²
Produits				
Produit des prêts (note 3)	48 027	47 100	48 027	47 100
Produit des encaisses et des placements (note 4)	115 934	114 500	115 239	113 477
Produits provenant d'autres sources (note 5)	8 583	5 612	9 632	6 844
Contributions (note 6)	49 636	20 615	31 177	7 002
Total des produits	222 180	187 827	204 075	174 423
Charges d'exploitation				
Rémunération du personnel (salaires et prestations) (note 7)	(48 592)	(40 617)	(45 149)	(37 962)
Charges administratives courantes	(20 616)	(18 729)	(20 097)	(18 091)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(29 219)	(26 569)	(24 236)	(22 216)
Institutions coopérantes	(9 197)	(9 227)	(8 672)	(9 033)
Frais financiers directs (banques et placements) (note 8)	(5 984)	(5 277)	(5 928)	(5 202)
Sous-total (note 9)	(113 608)	(100 419)	(104 082)	(92 504)
Dons (note 10)	(27 179)	(22 854)	(18 480)	(18 906)
Provision pour dépréciation des prêts (note 3 b))	(48 991)	17 546	(48 991)	17 546
Initiative PPTE (note 11)	(1 590)	(14 010)	(1 590)	(14 010)
Provision pour couverture médicale après cessation de service (note 7 c))	12 300	(4 300)	12 300	(4 300)
Total des charges d'exploitation	(179 068)	(124 037)	(160 843)	(112 174)
Total des produits, moins charges d'exploitation	43 112	63 790	43 232	62 249
Solde des variations de change (note 2 c))	246 729	486 739	242 876	485 431
Transfert au bénéfice non distribué	289 841	550 529	286 108	547 680

Appendice A1

État des charges d'exploitation (FIDA seulement)
pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis)

Ventilation des charges d'exploitation du FIDA par source budgétaire principale:

	Budgets administratifs ³	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP)	Programme de transformation stratégique (PTS)	Charges directes ⁴	Autres sources ⁵	Total
Rémunération du personnel (salaires et prestations)	(41 551)	(1 934)	(809)	-	(855)	(45 149)
Charges administratives courantes	(9 254)	(2 159)	(266)	(503)	(7 915)	(20 097)
Consultants et autres coûts salariaux (hors personnel permanent)	(6 197)	(14 489)	(3 359)	(145)	(46)	(24 236)
Institutions coopérantes	-	(8 672)	-	-	-	(8 672)
Frais financiers directs (banques et placements)	-	-	-	(5 928)	-	(5 928)
Total 2004	(57 002)	(27 254)	(4 434)	(6 576)	(8 816)	(104 082)
Total 2003	(49 067)	(25 042)	(6 180)	(5 515)	(6 700)	(92 504)

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- Programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification (PSA)
- Autres fonds supplémentaires, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme d'emploi de cadres associés et les fonds supplémentaires programmatiques, le programme conjoint du Fonds belge de survie (PC-FBS) et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire pour l'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE)
- Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS).

Pour plus de précisions, voir la note 2 a).

² Recalculés sur la base indiquée dans la note 2 i) et la note 6.

³ Il s'agit des budgets administratifs du FIDA et de son Bureau de l'évaluation. Les chiffres comprennent les dépenses non récurrentes et les dépenses relatives à l'évaluation externe.

⁴ Charges directes imputées sur les produits des dépôts et des placements.

⁵ Inclut la position financée par les commissions de service, par d'autres fonds, et les dépenses remboursables par le Gouvernement italien.

État consolidé des gains et des pertes constatés (FIDA seulement)
pour les exercices clos le 31 décembre 2003 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfice non distribué résultant des opérations ¹	Effets des variations de change ¹	Total du bénéfice non distribué ²
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2003	1 108 491	203 032	1 311 523
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	63 790	-	63 790
Pertes nettes de change sur les opérations	(1 026)	-	(1 026)
Solde net des variations de change (note 2 c))	<u>-</u>	<u>487 765</u>	<u>487 765</u>
Total des variations de change	(1 026)	487 765	486 739
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2003	1 171 255	690 797	1 862 052
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	43 112	-	43 112
Pertes nettes de change sur les opérations	(1 944)	-	(1 944)
Solde net des variations de change (note 2 c))	<u>-</u>	<u>248 673</u>	<u>248 673</u>
Total des variations de change	(1 944)	248 673	246 729
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2004	1 212 423	939 470	2 151 893

État des gains et des pertes constatés (FIDA seulement)
pour les exercices clos le 31 décembre 2003 et 2004 (en milliers de dollars des États-Unis)

	Bénéfice non distribué résultant des opérations ¹	Effets des variations de change ¹	Total du bénéfice non distribué
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2003	1 071 979	197 128	1 269 107
Reclassement des contributions ³	36 243	886	37 129
Solde d'ouverture au 1^{er} janvier 2003 (recalculé)	1 108 222	198 014	1 306 236
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	62 249	-	62 249
Pertes nettes de change sur les opérations	(1 533)	-	(1 533)
Solde net des variations de change	<u>-</u>	<u>486 964</u>	<u>486 964</u>
Total des variations de change	(1 533)	486 964	485 431
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2003 (recalculé)	1 168 938	684 978	1 853 916
Total des produits moins les charges d'exploitation, avant effets de change	43 232	-	43 232
Pertes nettes de change sur les opérations	(360)	-	(360)
Solde net des variations de change	<u>-</u>	<u>243 236</u>	<u>243 236</u>
Total des variations de change	(360)	243 236	242 876
Bénéfice non distribué au 31 décembre 2004	1 211 810	928 214	2 140 024

- 1 Voir la note 2 c).
2 Intégralement engagé.
3 Voir la note 2 i) et la note 6.

Bilan (chiffres consolidés et FIDA seulement)¹
pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis)

Actif	Actif consolidé		FIDA seulement	
	2004	2003	2004	2003 Chiffres recalculés ²
Encaisses et avoirs en banque (note 12)	172 678	270 359	151 160	244 012
Placements (note 12)	2 689 060	2 424 810	2 571 013	2 311 321
Billets à ordre à encaisser (note 13)	384 326	301 713	352 804	272 461
Contributions à recevoir (note 13)	359 426	392 536	351 569	371 260
Moins: Provisions (note 14)	(176 292)	(180 671)	(176 292)	(180 671)
	567 460	513 578	528 081	463 050
Autres sommes à recevoir (note 15)	57 507	50 206	154 201	141 897
Encours des prêts (note 3 et appendice F)	4 153 208	3 844 702	4 153 208	3 844 702
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts (note 3 b))	(114 060)	(60 525)	(114 060)	(60 525)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE (note 11 c))	(240 112)	(255 972)	(240 112)	(255 972)
Encours net des prêts	3 799 036	3 528 205	3 799 036	3 528 205
Total actif	7 285 741	6 787 158	7 203 491	6 688 485
Passif, contributions, bénéfice non distribué				
	Passif consolidé		FIDA seulement	
	2004	2003	2004	2003 Chiffres recalculés ²
Sommes à payer et passif exigible (note 16)	251 649	300 356	261 183	306 995
Dons non décaissés	78 299	81 032	36 048	35 407
Produits reportés (note 17)	40 424	54 590	2 760	3 039
	370 372	435 978	299 991	345 441
Contributions (note 18)				
Ordinaires	4 824 420	4 554 451	4 824 420	4 554 451
Provision	(176 292)	(180 671)	(176 292)	(180 671)
Spéciales	20 348	20 348	20 348	20 348
Total contributions	4 668 476	4 394 128	4 668 476	4 394 128
Bénéfice non distribué intégralement engagé (note 2 a))	2 151 893	1 862 052	2 140 024	1 853 916
Réserve générale (note 19)	95 000	95 000	95 000	95 000
Actif net	6 915 369	6 351 180	6 903 502	6 343 044
Total passif, contributions et bénéfice non distribué	7 285 741	6 787 158	7 203 491	6 688 485

¹ L'état consolidé inclut les transactions relatives aux entités suivantes:

- FIDA
- PSA
- Autres fonds supplémentaires, comprenant les cofinancements, les financements pour le programme d'emploi de cadres associés et les fonds supplémentaires programmatiques, le PC-FBS et le Fonds pour l'environnement mondial
- Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE
- Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service (AMACS)

Pour plus de précisions, voir la note 2 a).

² Recalculés sur la base indiquée dans les notes 2 i) et 6.

Bilan reconverti en DTS¹ (FIDA seulement)

pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de droits de tirage spéciaux)

Actif	2004	2003 Chiffres recalculés²
Encaisses et avoirs en banque	97 536	164 159
Placements	1 658 946	1 554 941
Billets à ordre à encaisser	227 647	183 298
Contributions à recevoir	226 849	249 765
Moins: Provisions	<u>(113 752)</u>	<u>(121 547)</u>
	340 744	311 516
Autres sommes à recevoir	99 498	95 462
Encours des prêts	2 679 857	2 586 525
Moins: Provision cumulée pour dépréciation des prêts	(73 597)	(40 718)
Moins: Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE	<u>(154 932)</u>	<u>(172 205)</u>
Encours net des prêts	2 451 328	2 373 602
Total actif	4 648 052	4 499 680
Passif, contributions, bénéfice non distribué	2004	2003
Sommes à payer et passif exigible	168 527	206 532
Dons non décaissés	23 212	23 821
Produits reportés	1 781	2 044
	193 520	232 397
Contributions		
Ordinaires	3 615 383	3 452 493
Provisions	(113 752)	(121 547)
Spéciales	<u>15 219</u>	<u>15 219</u>
Total contributions	3 516 850	3 346 165
Bénéfice non distribué intégralement engagé	876 383	857 207
Réserve générale	61 299	63 911
Actif net	4 454 532	4 267 283
Total passif, contributions, bénéfice non distribué	4 648 052	4 499 680

¹ Présenté pour information uniquement, comme indiqué à la note 2 c).

² Recalculés sur la base indiquée dans les notes 2 i) et 6.

État consolidé des flux de trésorerie¹

Pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis)

	2004	2003
Flux de trésorerie provenant des activités liées à l'investissement du FIDA		
Décaissements de prêts	(313 660)	(288 352)
Remboursements du principal des prêts	171 682	140 135
Montant net des cessions d'actions	1 367	5 100
Flux nets de trésorerie investis dans les activités de développement	(140 611)	(143 117)
Flux de trésorerie provenant des activités liées au financement du FIDA		
Versements de contributions pour les reconstitutions	209 317	194 605
Flux nets de trésorerie provenant des activités liées au financement du FIDA	209 317	194 605
Flux de trésorerie provenant des activités liées aux opérations du FIDA		
Intérêts perçus sur les prêts	48 166	42 095
Produits de placements autres que les placements en actions	55 588	26 800
Dividendes perçus sur les actions	6 191	4 596
Contributions autres que celles destinées aux reconstitutions	52 321	61 441
Paiements divers	10 677	(4 446)
Paiements de charges d'exploitation	(146 311)	(109 312)
(Sorties)/entrées au titre d'autres fonds	18 747	(9 265)
Allègements de dette payés	(27 460)	(13 250)
Perte de change sur opérations	(265)	(1 040)
Décaissements au titre de dons	(28 997)	(24 423)
Flux nets de trésorerie (requis)/produits par les activités liées aux opérations du FIDA	(11 343)	(26 804)
Effets des variations de change sur les encaisses et les placements, à l'exclusion des actions	84 112	172 167
Augmentation nette des encaisses et équivalents non soumis à restriction	141 475	196 851
Encaisses et équivalents non soumis à restriction en début d'exercice	2 441 069	2 244 218
Encaisses et équivalents non soumis à restriction en fin d'exercice	2 582 544	2 441 069
DONT:		
Encaisses non soumises à restriction	172 346	269 965
Placements non soumis à restriction, à l'exclusion des actions	2 410 198	2 171 104
Encaisses et équivalents en fin d'exercice	2 582 544	2 441 069
Rapprochement du produit net et de la trésorerie nette requise par les activités liées aux opérations:		
Excédent des produits sur les charges avant variations de change	43 112	63 790
Ajustement pour rapprocher le produit net et la trésorerie nette produite par les opérations:		
- (augmentation)/diminution du produit à recevoir sur les prêts et placements	(8 520)	41 597
- augmentation des autres sommes à recevoir	(4 020)	(5 570)
- diminution des autres sommes à payer	(57 291)	(81 881)
- plus-values latentes sur les actions	(18 781)	(42 876)
- intérêt sur les encaisses soumises à restriction	57	(19)
- dons approuvés et non décaissés	(3 917)	(1 569)
- perte de change sur opérations	(265)	(1 040)
- charges hors trésorerie liées à l'Initiative PPTE	1 590	14 010
- provision pour couverture médicale après cessation de service	(12 300)	4 300
- variation de la provision pour dépréciation des prêts	(48 991)	(17 546)
Flux nets de trésorerie (requis)/produits par les activités liées aux opérations du FIDA	(11 343)	(26 804)

¹ Voir l'appendice H, note 2 g).

État des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement)¹
Pour les exercices clos le 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de dollars des États-Unis)

		2004	2003 ²
Avoirs disponibles en monnaies librement convertibles	Encaisses	150 828	243 618
	Placements	2 570 627	2 310 730
	Billets à ordre	351 405	271 061
	Autres sommes à recevoir	154 201	87 634
		3 227 061	2 913 043
Moins	Sommes à payer et passif exigible	261 183	326 405
	Mécanisme de financement du développement des programmes (MFDP), report	7 332	6 842
	Réserve générale	95 000	95 000
	Prêts entrés en vigueur non décaissés	2 121 558	2 009 778
	Prêts approuvés et signés mais non encore entrés en vigueur	326 850	344 779
	Dons non décaissés	36 048	35 407
		2 484 456	2 389 964
	Provision pour billets à ordre	83 152	88 176
	2 931 123	2 906 387	
Ressources disponibles pour engagement		295 938	6 656
Moins	Prêts non encore signés	399 690	317 206
	Dons non encore signés	33 101	20 581
Ressources nettes disponibles avant engagements anticipés		(136 853)	(331 131)
Engagements anticipés reportés au 1 ^{er} janvier		331 131	277 780
Engagements anticipés approuvés aux sessions du Conseil d'administration au cours de l'exercice		-	420 400
		331 131	698 180
Moins	Engagements anticipés couverts pendant l'exercice	(194 278)	(367 049)
Engagements anticipés reportés		136 853	331 131
Montant net des ressources disponibles pour engagement		-	-

¹ Voir l'appendice H, note 2 h) et 14 c).

² Les chiffres de 2003 n'ont pas été recalculés pour tenir compte des changements de présentation de certains montants reçus au titre des contributions, comme il est indiqué dans les notes 2 i) et 6; les chiffres de 2004 tiennent compte de ces changements.

a
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Appendice E

État des contributions des membres et des contributions spéciales
au 31 décembre 2004 et 2003

	Contributions initiales, première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitution		Sixième reconstitution				
	Instruments déposés			Paiements - Équivalent en USD			
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Afghanistan	93						
Albanie	20 000	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Algérie	50 330 000	USD	1 000 000	1 000 000	300 000	700 000	1 000 000
Angola	160 000	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Argentine	6 400 016						
Australie	37 419 241						
Autriche	33 140 744	EUR	7 831 044	10 264 666	3 239 397	7 025 269	10 264 666
Azerbaïdjan	5 000	USD	95 000	95 000	95 000		95 000
Bangladesh	3 156 030	USD	600 000	600 000	180 000	420 000	600 000
Barbade	10 000						
Belgique	61 347 508	EUR	9 810 000	12 970 643	3 714 150	366 998	4 081 148
Belize	205 333						
Bénin	100 000						
Bhoutan	78 000	USD	27 000	27 000	27 000		27 000
Bolivie	900 000	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
Botswana	235 000	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Brésil	36 103 497	USD	7 916 263	7 916 263		7 916 263	7 916 263
Burkina Faso	98 723	USD	60 000	60 000			
Burundi	69 861						
Cambodge	210 000	USD	210 000	210 000	210 000		210 000
Cameroun	554 886	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
Canada	134 796 273	CAD	43 601 600	35 106 682	10 846 169	12 130 257	22 976 426
Cap-Vert	26 000						
République centrafricaine	10 725						
Chili	605 000	USD	95 000	95 000	95 000		95 000
Chine	30 338 534	USD	10 500 000	10 500 000			
Colombie	370 000	USD	100 000	100 000	100 000		100 000
Comores	32 942						
Congo	151 092						
Îles Cook	5 000						
Côte d'Ivoire	1 558 822						
Cuba	8 520						
Chypre	137 000						
Corée, R.P.D. de	796 734						
Congo, République démocratique du	27 691						
Danemark	85 471 745	DKK	170 000 000	30 108 974	8 364 084	2 375 492	10 739 576
Djibouti	6 000						
Dominique	54 987						
République dominicaine	83 551						
Équateur	790 994						

suite page suivante

a
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

**Contributions initiales,
première, deuxième,
troisième, quatrième et
cinquième reconstitution**

Sixième reconstitution

	Instruments déposés			Paielements - Équivalent en USD			
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Égypte	11 408 882	USD	3 000 000	3 000 000	900 000	2 100 000	3 000 000
El Salvador	100 000						
Érythrée	10 000	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Éthiopie	160 869						
Fidji	194 228						
Finlande	25 700 942	EUR	4 600 000	6 140 950	2 063 200		2 063 200
France	174 610 449	EUR	24 000 000	32 622 002		10 874 001	10 874 001
Gabon	2 801 000						
Gambie	30 086	USD	9 810	9 810	9 810		9 810
Allemagne	258 497 297	USD	40 000 000	40 000 000		26 000 000	26 000 000
Ghana	966 487						
Grèce	2 350 000	USD	600 000	600 000	600 000		600 000
Grenade	50 000	USD	25 000	25 000	25 000		25 000
Guatemala	693 021	USD	77 332	77 332	77 332		77 332
Guinée	189 725	USD					
Guinée-Bissau	30 000						
Guyana	479 921	USD	155 458	155 458	155 458		155 458
Haïti	107 118						
Honduras	749 460	USD	51 896	51 896	51 896		51 896
Islande	5 000	USD					
Inde	47 812 382	USD	15 000 000	15 000 000	5 000 000		5 000 000
Indonésie	36 959 000	USD	5 000 000	5 000 000	1 500 000		1 500 000
Iran (République islamique d')	128 750 000						
Iraq	53 099 000						
Irlande	5 007 473	EUR	1 173 618	1 462 932	931 185		931 185
Israël	300 000						
Italie	168 360 604						
Jamaïque	325 814						
Japon	292 531 353	JPY	3 656 010 000	35 330 443	8 571 318	8 919 708	17 491 026
Jordanie	580 000	USD	85 000	85 000	85 000		85 000
Kenya	4 407 784						
Koweït	148 041 000	USD	5 000 000	5 000 000		5 000 000	5 000 000
République démocratique populaire Lao	103 213						
Liban	114 999						
Lesotho	239 397	USD	50 000	50 000	50 000		50 000
Libéria	39 000						
Jamahiriya arabe libyenne	52 000 000						
Luxembourg	1 875 856	EUR	510 000	674 246	188 993	485 252	674 245
Madagascar	188 357	USD	91 355	91 355	91 355		91 355
Malawi	73 346						
Malaisie	750 000	USD	250 000	250 000	250 000		250 000
Maldives	51 000						
Mali	51 519	USD	11 020	11 020	11 020		11 020
Malte	54 985						
Mauritanie	50 000						

suite page suivante

a
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

	Contributions initiales, première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième reconstitution			Sixième reconstitution			
	Instruments déposés			Paiements - Équivalent en USD			
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Maurice	250 000	USD	20 000	20 000	20 000		20 000
Mexique	27 130 985	USD	3 000 000	3 000 000	1 000 000		1 000 000
Moldova, République de		USD	6 100	6 100	6 100		6 100
Maroc	5 944 407	USD	300 000	300 000	0	150 000	150 000
Mozambique	240 390	USD	80 000	80 000	80 000		80 000
Myanmar	250 000						
Namibie	320 000	USD	20 000	20 000	20 000		20 000
Népal	110 000						
Pays-Bas	171 747 838	EUR	40 000 000	53 415 262	8 197 091	45 218 172	53 415 263
Nouvelle-Zélande	7 991 330						
Nicaragua	88 571	USD	10 000	10 000	10 000		10 000
Niger	174 807						
Nigéria	95 184 000						
Norvège	114 256 266	NOK	194 691 467	31 717 716	9 216 164	1 071 503	10 287 667
Oman	150 000						
Pakistan	8 933 776	USD	2 000 000	2 000 000	666 666		666 666
Panama	133 165	USD	16 600	16 600	16 600		16 600
Papouasie-Nouvelle-Guinée	170 000						
Paraguay	604 842						
Pérou	560 000	USD	200 000	200 000	200 000		200 000
Philippines	1 777 907						
Portugal	2 167 088						
Qatar	28 980 000	USD	1 000 000	1 000 000			
Corée, République de	7 739 031	USD	2 500 000	2 500 000			
Roumanie	50 453	USD	100 000	100 000	50 000		50 000
Rwanda	159 499						
Saint-Kitts-et-Nevis	20 000						
Sainte-Lucie	22 000						
Samoa	50 000						
Sao Tomé-et-Principe	10 000						
Arabie saoudite	369 778 000	USD	10 000 000	10 000 000	3 000 000	7 000 000	10 000 000
Sénégal	203 387	EUR	59 455	67 707	67 707		67 707
Seychelles	19 667						
Sierra Leone	36 726						
Îles Salomon	10 000						
Somalie	10 000						
Afrique du Sud	500 000						
Espagne	9 642 940	EUR	2 596 500	3 056 989	3 056 989		3 056 989
Sri Lanka	5 883 000						
Soudan	688 266	EUR	162 863	200 588	200 588		200 588
Swaziland	178 329	USD	20 000	20 000	20 000		20 000
Suède	125 100 114	SEK	296 706 440	41 302 684	27 315 198	13 987 486	41 302 684
Suisse	78 326 044	CHF	21 323 400	18 752 440		6 243 954	6 243 954
République arabe syrienne	666 656	USD	300 000	300 000	300 000		300 000
Tadjikistan	200						

suite page suivante

Contributions
initiales,
première,
deuxième,
troisième,
quatrième et
cinquième
reconstitution

Sixième reconstitution

	Instruments déposés				Paiements - Équivalent en USD		
	Équivalent en USD	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Thaïlande	600 000	USD	150 000	150 000	150 000		150 000
Togo	35 443						
Tonga	55 000						
Tunisie	1 978 201	USD	600 000	600 000	200 000		200 000
Turquie	15 036 365	USD	300 000	300 000	200 000		200 000
Ouganda	200 000						
Émirats arabes unis	50 180 000	USD	1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	140 932 878	GBP	19 707 000	37 835 467			
Tanzanie, République-Unie de	214 385						
États-Unis d'Amérique	602 674 400	USD	45 000 000	45 000 000	6 750 000	8 165 518	14 915 518
Uruguay	225 000						
Venezuela (République bolivarienne du)	169 089 000	USD	5 600 000	5 600 000	1 146 685	4 453 315	5 600 000
Viet Nam	603 012	USD	500 000	500 000			
Yémen	1 287 105						
Yougoslavie	108 170						
Zambie	307 262						
Zimbabwe	2 103 074						
Total contributions 31 décembre 2004	3 958 605 088			514 583 225	110 442 155	171 603 188	282 045 343
31 décembre 2003	3 912 364 263			290 854 713	17 066 143	51 551 114	68 617 257

¹ Voir appendice H, note 14.

État des contributions des membres et des contributions spéciales
au 31 décembre 2004 et 2003

Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

	Première phase			Deuxième phase		
	Instruments déposés			Instruments déposés		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Montant	Équivalent en USD	Total
Australie	AUD	500 000	388 870			388 870
Belgique	EUR	31 234 584	34 974 559	11 155 209	12 262 561	47 237 120
Danemark	DKK	120 000 000	18 672 804			18 672 804
Djibouti	USD	1 000	1 000			1 000
Union européenne	EUR	15 000 000	17 618 920			17 618 920
Finlande	EUR	9 960 089	12 205 384			12 205 384
France	EUR	32 014 294	37 690 272	3 811 225	4 008 189	41 698 461
Allemagne	EUR	14 827 465	17 360 511			17 360 511
Grèce	USD	37 030	37 030	40 000	40 000	77 030
Guinée	USD	25 000	25 000			25 000
Irlande	EUR	380 921	418 410	253 948	288 600	707 010
Italie	EUR	15 493 707	23 254 457	5 132 368	6 785 447	30 039 904
	USD	10 000 000	10 000 000			10 000 000
Japon	JPY	2 553 450 000	21 473 957			21 473 957
Koweït	USD			15 000 000	15 000 000	15 000 000
Luxembourg	EUR	247 894	266 099			266 099
Mauritanie ¹	USD	25 000	25 000			25 000
Pays-Bas	EUR	15 882 308	16 174 040	8 848 714	9 533 084	25 707 124
Nouvelle-Zélande	NZD	500 000	251 500			251 500
Niger	EUR	15 245	17 730			17 730
Nigéria	USD			250 000	250 000	250 000
Norvège	NOK	138 000 000	19 759 121			19 759 121
Espagne	USD	1 000 000	1 000 000			1 000 000
Suède	SEK	131 700 000	19 054 920	25 000 000	4 196 391	23 251 311
Suisse	CHF	25 000 000	17 048 554			17 048 554
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	GBP	7 000 000	11 149 647			11 149 647
États-Unis d'Amérique	USD	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	20 000 000
31 décembre 2004			288 867 785		62 364 272	351 232 057
31 décembre 2003			288 867 785		62 364 272	351 232 057

Récapitulation des contributions des États membres

	Valeur en milliers de USD	
	31 décembre 2004	31 décembre 2003
Contributions initiales	1 017 310	1 017 310
Première reconstitution	1 016 372	1 016 372
Deuxième reconstitution	566 560	566 560
Troisième reconstitution	552 495	552 495
Quatrième reconstitution	361 918	361 515
Cinquième reconstitution	443 950	398 112
Sixième reconstitution	514 583	290 855
Total FIDA	4 473 188	4 203 219
PSA – Première phase	288 868	288 868
PSA – Deuxième phase	62 364	62 364
Total PSA	351 232	351 232
Total FIDA et PSA	4 824 420	4 554 451

¹ Voir appendice H, note 14.

Au 31 décembre 2004 et 2003

Contributions spéciales			
	Contributions initiales, première, deuxième, troisième et quatrième reconstitution Équivalent en USD	Première phase Équivalent en USD	Total Équivalent en USD
FIDA			
Fonds de l'OPEP	20 000 000	-	20 000 000
Islande	10 000	-	10 000
Autres	129 050	-	129 050
31 décembre 2004	20 139 050	-	20 139 050
31 décembre 2003	20 139 050	-	20 139 050
PSA			
Première phase	-	209 345	209 345
31 décembre 2004	-	209 345	209 345
31 décembre 2003	-	209 345	209 345
Total FIDA et PSA	20 139 050	209 345	20 348 395
31 décembre 2004	20 139 050	209 345	20 348 395
31 décembre 2003	20 139 050	209 345	20 348 395

État des contributions complémentaires et supplémentaires
au 31 décembre 2004 et 2003

1. État des contributions complémentaires reçues directement des États membres

	Instruments déposés ¹			Paiements – Équivalent en USD		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD	Espèces	Billets à ordre	Total
Quatrième reconstitution						
Belgique (PC-FBS)	EUR	19 831 482	24 039 191	15 180 985	8 858 206	24 039 191
Pays-Bas (Initiative PPTE)	EUR	12 081 227	12 428 584	12 428 584	-	12 428 584
31 décembre 2004			36 467 775	27 609 569	8 858 206	36 467 775
31 décembre 2003			35 887 751	26 165 908	8 220 194	34 386 102
Cinquième reconstitution						
Belgique (PC-FBS)	EUR	14 873 611	19 293 708	2 014 746	17 278 962	19 293 708
31 décembre 2004			19 293 708	2 014 746	17 278 962	19 293 708
31 décembre 2003			18 049 189	2 014 746	16 034 443	18 049 189
Sixième reconstitution						
Belgique (PC-FBS)	EUR	7 646 256	9 806 218	4 420 869	5 385 349	9 806 218
Canada	CAD	2 000 000	1 511 373	1 511 373	-	1 511 373
Italie (Initiative PPTE)	EUR	3 720 000	4 602 198	4 602 198	-	4 602 198
Luxembourg (Initiative PPTE)	EUR	630 000	778 239	778 239	-	778 239
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ²	USD	858 959	858 959 ³	858 959	-	858 959
31 décembre 2004			17 556 987	12 171 638	5 385 349	17 556 987
31 décembre 2003			8 221 844	3 224 375	4 997 469	8 221 844
Total des contributions complémentaires						
31 décembre 2004			82 459 511	41 795 953	31 522 517	73 318 470
31 décembre 2003			62 158 784	31 405 029	29 252 106	60 657 135

2. État des contributions des États membres et des donateurs à l'Initiative PPTE reçues via le Fonds fiduciaire de la Banque mondiale

Belgique	EUR	2 974 722	2 713 086	2 713 086	-	2 713 086
Union européenne	EUR	7 500 000	9 502 794	9 502 794	-	9 502 794
Union européenne	USD	1 009 704	1 009 704	1 009 704	-	1 009 704
Finlande	EUR	2 000 000	2 536 640	2 536 640	-	2 536 640
Allemagne	EUR	7 669 378	6 988 921	6 988 921	-	6 988 921
Islande	USD	250 000	250 000	250 000	-	250 000
Norvège	USD	5 911 693	5 911 693	5 911 693	-	5 911 693
Suède	USD	10 000 000	10 000 000	10 000 000	-	10 000 000
Suisse	USD	3 275 500	3 275 500	3 275 500	-	3 275 500
31 décembre 2004			42 188 338	42 188 338	-	42 188 338
31 décembre 2003			15 613 700	15 613 700	-	15 613 700
Total des contributions des États membres à l'Initiative PPTE ³						
Total 31 décembre 2004			59 997 359	59 997 359	-	59 997 359
Total 31 décembre 2003			28 100 272	26 598 623	-	26 598 623

3. État des contributions reçues de la Belgique pour le Programme conjoint – Fonds belge de survie

	Valeur actuelle des contributions		
	Monnaie	Montant	Équivalent en USD
Contributions hors reconstitutions	EUR	68 603 293	63 835 635
Quatrième reconstitution	EUR	19 831 482	24 039 191
Cinquième reconstitution	EUR	14 873 611	19 293 708
Sixième reconstitution	EUR	7 646 256	9 806 218
31 décembre 2004		110 954 642	116 974 752
31 décembre 2003	EUR	109 487 042	114 236 578

¹ Dans le cas où il n'y a pas eu d'instrument déposé, les montants indiqués sont l'équivalent des paiements effectifs.

² Le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord a annoncé une contribution complémentaire de 10 millions de USD à la sixième reconstitution.

³ Comprend les contributions de l'Italie, du Luxembourg et des Pays-Bas qui figurent sur l'état des contributions complémentaires reçues directement des États membres.

4. État des contributions supplémentaires

Valeur cumulée des contributions	Équivalent en milliers de USD	
	au 31 décembre 2004	au 31 décembre 2003
Cofinancements	151 596	157 744
Fonds supplémentaires programmatiques	62 956	59 188
Fonds pour le programme de cadres associés (CA)	24 396	22 174
Fonds pour l'environnement mondial (FEM)	993	331
Autres fonds supplémentaires	11 420	9 408
Total contributions supplémentaires	251 361	248 845

5. État des variations de contributions
pour l'exercice clos le 31 décembre 2004

	Équivalent en milliers de USD					Total
	Cofinancements	Fonds supplémentaires programmatiques	Fonds CA	FEM	Autres fonds supplémentaires	
Fonds non décaissés au 1^{er} janvier 2004	10 327	26 130	1 282	63	1 086	38 888
Contributions reçues des donateurs	4 304	3 653	2 261	650	2 520	13 388
Contributions restituées aux donateurs	0	0	(54)	0	(499)	(533)
Intérêts		182		11		193
Frais	(4 989)	(7 664)	(1 871)	(156)	(687)	(15 367)
Fonds non décaissés au 31 décembre 2004	9 642	22 301	1 618	568	2 420	36 549

6. Cofinancements

Donateur	Équivalent en milliers de USD			
	Non décaissés au 31 décembre		Valeur des contributions	
	2004	2003	2004	2003
États membres				
Autriche	-	-	755	755
Australie	-	-	2 721	2 721
Belgique	57	127	5 059	5 057
Danemark	-	-	2 467	2 467
Finlande	-	-	2 397	2 397
France	-	-	1 032	1 032
Allemagne	-	-	46	46
Irlande	2 854	3 035	6 307	4 921
Italie	2 916	1 123	14 556	9 594
Japon	574	751	1 876	1 626
Luxembourg	-	-	750	2 959
Pays-Bas	-	-	63 033	63 033
Norvège	1 337	1 581	19 045	19 345
Portugal	-	-	142	142
Suriname	2	2	2 019	2 018
Suède	483	642	9 379	9 379
Suisse	906	1 767	8 023	8 051
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	-	-	171	12 165
États non membres et autres sources				
Banque africaine de développement	-	-	2 800	2 800
Banque arabe	-	-	899	-
Fonds arabe pour le développement économique et social	310	686	2 998	2 998
Programme des pays arabes du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies	-	-	299	299
Union européenne	-	-	814	814
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	-	-	14	14
Fédération nationale des coopératives agricoles	-	-	35	35
Fonds pour le développement international de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole	-	-	50	50
Excédent des commissions de service	-	-	50	50
Haut commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	-	-	1 976	1 976
Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires	-	-	1 000	1 000
Fonds des Nations Unies pour les partenariats internationaux	-	-	81	-
Banque mondiale	203	-	802	-
Total	9 642	10 327	151 596	157 744

7. Fonds supplémentaires programmatiques

Donateur	Équivalent en milliers de USD			
	Fonds non décaissés au 31 décembre		Valeur des contributions	
	2004	2003	2004	2003
Canada	167	296	333	329
Congressional Hunger Centre	61	54	201	101
Danemark	75	72	3 276	3 273
Finlande	520	253	1 969	1 546
France	329	-	3 237	2 893
Allemagne	2 369	3 907	5 495	4 582
Réseau international de recherche sur le bambou et le rotin	18	-	27	-
Irlande	1 299	1 670	1 662	1 964
Italie	8 821	11 648	16 675	16 637
Japon	531	866	3 770	4 020
Luxembourg	74	27	74	60
Malaisie	13	13	13	13
Pays-Bas	855	633	9 828	9 097
Norvège	1 556	1 533	3 659	3 331
Portugal	340	336	662	587
Suède	1 013	1 074	1 642	1 642
Suisse	3 670	3 022	7 352	6 397
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	557	726	2 799	2 467
Banque mondiale	33	-	282	249
Total	22 301	26 130	62 956	59 188

Depuis 2004, les comptes du Fonds pour l'environnement mondial sont présentés séparément. Le montant de 993 000 USD (2003: 331 000 USD) correspondant à la valeur des contributions reçues et le montant de 568 000 USD (2003: 63 000 USD) correspondant aux fonds non décaissés figurent donc dans un autre tableau ci-après.

8. Fonds pour le programme de cadres associés

Donateur	Équivalent en milliers de USD					
	Nombre cumulé de cadres associés		Fonds non décaissés au 31 décembre		Total des contributions reçues	
	2004	2003	2004	2003	2004	2003
Belgique	3	3	-	-	321	321
Danemark	19	16	366	352	3 086	2 793
Finlande	8	7	204	112	1 264	1 128
France	3	3	9	(37)	568	522
Allemagne	25	22	288	234	3 484	3 219
Italie	17	13	302	81	3 532	2 930
Japon	11	9	191	214	1 894	1 765
Corée	7	6	(68)	(20)	2 038	1 902
Pays-Bas	29	24	24	164	4 320	4 076
Norvège	8	7	129	110	1 244	1 134
Suède	12	11	124	(39)	1 934	1 693
Suisse	3	2	48	110	388	368
États-Unis d'Amérique	3	3	1	1	323	323
Total	148	126	1 618	1 282	24 396	22 174

Au total, 22 cadres associés ont travaillé au FIDA en 2004 (2003: 27). Ils étaient financés par le Danemark (3), la Finlande (1), l'Allemagne (3), l'Italie (4), le Japon (2), la Corée (1), les Pays-Bas (5), la Norvège (1), la Suède (1) et la Suisse (1).

9. Fonds pour l'environnement mondial

Pays bénéficiaire	Contributions reçues	Équivalent en milliers de USD			
		Fonds non décaissés au 1 ^{er} janvier 2004	Fonds reçus/(restitués aux donateurs)	Décaissements	Fonds non décaissés au 31 décembre 2004
Brésil	300	-	300	(109)	191
Éthiopie	350	-	350	-	350
Mali	327	58	-	(47)	11
Total	977	58	650	(156)	552
Intérêts	16	5	11	-	16
Total	993	63	661	(156)	568

10. Autres fonds supplémentaires/contributions complémentaires

Donateur	Équivalent en milliers de USD			
	Fonds non décaissés au 31 décembre		Valeur des contributions	
	2004	2003	2004	2003
États membres				
Angola	-	-	7	7
Australie	-	-	84	84
Belgique ¹	19	88	1 480	1 480
Canada ²	1 740	-	2 648	909
Chine	-	-	30	30
Colombie	-	-	25	25
Danemark	202	300	546	546
Finlande	-	-	613	613
France	-	-	90	90
Allemagne	-	-	20	20
Indonésie	-	-	50	50
Irlande	-	-	14	14
Italie	-	-	1 712	1 712
Jordanie	-	-	15	15
Liechtenstein	-	-	5	5
Luxembourg	-	-	50	50
Malaisie	-	-	15	15
Maroc	-	-	50	50
Pays-Bas	-	-	231	231
Nigéria	-	-	50	50
Norvège	50	50	1 178	1 178
Pakistan	-	-	25	25
Paraguay	-	-	15	15
Sénégal	-	-	15	15
Afrique du Sud	-	-	10	10
Espagne	-	-	8	8
Suède	100	-	417	317
Suisse	2	2	272	272
Turquie	-	-	47	47
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ³	281	620	910	739
États-Unis d'Amérique	-	-	85	85
Total	2 394	1 060	10 717	8 707
États non membres	26	26	703	701
Total général	2 420	1 086	11 420	9 408

¹ La contribution totale de la Belgique inclut une somme de 942 000 USD fournie par le PC-FBS.

² La contribution totale du Canada inclut une somme équivalente à 1 511 000 USD au titre des autres contributions complémentaires, ainsi que l'indique le tableau 1 de l'appendice E1.

³ La contribution totale du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord inclut une somme équivalente à 859 000 USD pour le Programme relatif à l'innovation, qui constitue une contribution complémentaire aux ressources du FIDA, ainsi que l'indique le tableau 1 de l'appendice E1.

État récapitulatif des prêts¹
au 31 décembre 2004 et 2003

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en USD ¹	USD	USD	USD	USD	USD	USD
Bangladesh	30 000 000	-	-	30 000 000	12 000 000	18 000 000
Cap-Vert	2 003 243	-	-	2 003 243	801 280	1 201 963
Haïti	3 500 000	-	-	3 500 000	1 443 750	2 056 250
Népal	11 538 262	-	-	11 538 262	4 626 500	6 911 762
Sri Lanka	12 000 000	-	-	12 000 000	5 100 000	6 900 000
Tanzanie, République-Unie de	9 488 456	-	-	9 488 456	3 913 998	5 574 458
Sous-total¹	68 529 961	-	-	68 529 961	27 885 528	40 644 433
Ajustement de change sur les prêts en dollars des États-Unis	3 406 236	-	-	3 406 236	3 136 763	269 473
Sous-total prêts en USD¹	71 936 197	-	-	71 936 197	31 022 291	40 913 906
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Albanie	23 727 333	-	2 429 014	21 298 319	200 684	21 097 635
Algérie	41 200 530	20 050 000	9 003 868	12 146 662	9 863 920	2 282 742
Angola	12 000 000	-	3 986 322	8 013 678	-	8 013 678
Argentine	45 700 000	13 350 000	18 584 710	13 765 290	11 557 336	2 207 954
Arménie	37 750 000	10 450 000	187 528	27 112 472	-	27 112 472
Azerbaïdjan	21 809 390	8 600 000	4 599 478	8 609 912	-	8 609 912
Bangladesh ²	227 397 944	13 400 000	37 536 577	176 461 367	29 369 141	147 092 226
Belize	3 416 200	-	988 670	2 427 530	1 773 786	653 744
Bénin	65 804 313	-	16 491 875	49 312 438	8 031 700	41 280 738
Bhoutan	18 034 372	-	1 849 786	16 184 586	2 404 702	13 779 884
Bolivie	48 996 122	-	11 759 171	37 236 951	9 116 012	28 120 939
Bosnie-Herzégovine	23 957 479	-	7 049 976	16 907 503	-	16 907 503
Bésil	59 649 999	15 450 000	14 546 473	29 653 526	13 755 000	15 898 526
Burkina Faso	63 733 552	10 700 000	23 972 620	29 060 932	3 923 085	25 137 847
Burundi ²	41 689 386	11 300 000	7 362 782	23 026 604	5 927 635	17 098 969
Cambodge	28 350 000	-	14 406 951	13 943 049	-	13 943 049
Cameroun	38 878 543	-	24 012 298	14 866 245	3 037 125	11 829 120
Cap-Vert	10 889 724	-	4 439 086	6 450 638	689 444	5 761 194
République centrafricaine	23 044 455	-	-	23 044 455	1 758 492	21 285 963
Tchad	17 750 000	9 500 000	6 648 401	1 601 599	-	1 601 599
Chine	314 382 321	31 900 000	43 517 803	238 964 518	32 661 137	206 303 381
Colombie	11 000 000	-	5 153 320	5 846 680	3 666 660	2 180 020
Comores	4 181 951	-	-	4 181 951	600 494	3 581 457
Congo	10 003 279	-	8 050 000	1 953 279	1 828 530	124 749
Costa Rica	5 722 172	-	498 686	5 223 486	3 590 691	1 632 795
Côte d'Ivoire	29 348 420	-	17 331 646	12 016 774	5 143 032	6 873 742
Cuba	10 581 121	-	-	10 581 121	2 272 855	8 308 266
Corée, R.P.D. de	50 500 000	-	8 250 786	42 249 214	2 784 470	39 464 744
Congo, République démocratique du	28 742 557	10 000 000	-	18 742 557	1 634 702	17 107 855
Djibouti	4 461 831	-	2 750 000	1 711 831	494 591	1 217 240
Dominique	4 246 460	-	159 872	4 086 588	2 010 500	2 076 088
République dominicaine	29 058 437	10 600 000	3 016 739	15 441 698	6 133 230	9 308 468
Équateur	32 721 257	9 900 000	495 713	22 325 544	8 154 282	14 171 262
Égypte	135 239 392	-	39 162 561	96 076 831	32 675 445	63 401 386
El Salvador	58 864 293	-	19 409 557	39 454 736	15 161 556	24 293 180
Guinée équatoriale	5 793 838	-	-	5 793 838	634 251	5 159 587
Érythrée	16 650 000	-	7 487 052	9 162 948	-	9 162 948
Éthiopie	131 661 415	18 200 000	41 997 826	71 463 589	11 798 815	59 664 774
Gabon	4 792 609	-	-	4 792 609	3 983 605	809 004
Gambie	25 458 432	4 850 000	2 401 306	18 207 126	2 506 380	15 700 746
Géorgie	10 800 000	-	4 606 358	6 193 642	-	6 193 642
Ghana	79 290 184	-	26 232 036	53 058 148	5 846 690	47 211 458
Grenade	3 250 000	-	2 834 055	415 945	-	415 945
Guatemala	69 577 360	32 900 000	14 484 014	22 193 346	12 475 345	9 718 001
Guinée-Bissau	5 117 134	-	-	5 117 134	731 796	4 385 338
Guinée	74 783 729	9 950 000	20 665 964	44 167 765	3 931 410	40 236 355
Guyana	12 144 316	-	4 237 924	7 906 392	4 215 302	3 691 090
Haïti	52 051 777	-	26 925 898	25 125 879	6 237 426	18 888 453
Honduras	66 456 153	-	16 545 531	49 910 622	5 928 502	43 982 120
Inde	339 893 236	-	99 246 608	240 646 628	56 702 911	183 943 717

suite page suivante

a
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Prêts entrés en vigueur			
			Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Indonésie ²	146 975 720	37 750 000	16 182 083	93 043 637	39 928 921	53 114 716
Jamaïque	2 253 312	-	-	2 253 312	2 087 651	165 661
Jordanie	32 770 647	7 600 000	6 816 944	18 353 703	5 172 211	13 181 492
Kenya	50 061 042	-	29 054 113	21 006 929	3 773 440	17 233 489
Kirghizistan	7 469 449	-	1 418 611	6 050 838	-	6 050 838
République démocratique populaire lao	36 386 516	-	7 876 001	28 510 515	2 943 365	25 567 150
Liban	20 134 829	-	6 460 537	13 674 292	6 560 309	7 113 983
Lesotho	21 340 053	6 800 000	1 143 290	13 396 763	2 359 155	11 037 608
Libéria	10 179 774	-	-	10 179 774	-	10 179 774
Macédoine	11 850 000	-	4 928 233	6 921 767	-	6 921 767
Madagascar ²	67 916 578	-	17 078 106	50 838 472	6 740 053	44 098 419
Malawi ²	59 390 887	-	11 484 679	47 906 208	9 184 173	38 722 035
Maldives	5 693 535	-	-	5 693 535	819 675	4 873 860
Mali	61 313 528	-	13 250 743	48 062 785	6 598 150	41 464 635
Mauritanie	41 467 143	-	22 538 242	18 928 901	3 676 824	15 252 077
Maurice	8 200 000	-	5 403 605	2 796 395	-	2 796 395
Mexique	36 050 000	10 500 000	12 585 480	12 964 520	4 425 413	8 539 107
Mongolie	14 150 000	-	10 176 595	3 973 405	-	3 973 405
Maroc	60 347 589	-	25 240 405	35 107 184	20 165 736	14 941 448
Mozambique ²	81 299 776	6 650 000	25 538 968	49 110 808	6 038 505	43 072 303
Namibie	4 200 000	-	33	4 199 967	1 400 000	2 799 967
Népal	72 956 798	7 150 000	16 715 116	49 091 682	11 050 496	38 041 186
Nicaragua	36 282 122	-	18 706 142	17 575 980	261 111	17 314 869
Niger	37 029 171	7 600 000	7 405 986	22 023 185	2 744 049	19 279 136
Nigéria	84 317 941	11 350 000	35 166 710	37 801 231	16 933 464	20 867 767
Pakistan ²	201 695 180	-	53 374 824	148 320 356	59 532 852	88 787 504
Panama	38 819 165	-	25 769 935	13 049 230	7 474 885	5 574 345
Papouasie-Nouvelle-Guinée	5 687 678	-	-	5 687 678	3 525 050	2 162 628
Paraguay	13 079 234	-	1 034 819	12 044 415	7 759 998	4 284 417
Pérou	51 993 421	12 100 000	8 731 218	31 162 203	15 114 302	16 047 901
Philippines	49 400 526	-	16 928 504	32 472 022	7 585 072	24 886 950
Moldova, République de	16 100 000	10 300 000	921 083	4 878 917	-	4 878 917
Roumanie	12 400 000	-	7 971 804	4 428 196	826 668	3 601 528
Rwanda ²	79 486 845	-	36 251 753	43 235 092	5 987 290	37 247 802
Sainte-Lucie	1 350 000	-	107 912	1 242 088	361 620	880 468
Saint-Vincent-et-les-Grenadines	1 484 045	-	-	1 484 045	783 510	700 535
Samoa	1 907 723	-	-	1 907 723	339 368	1 568 355
Sao Tomé-et-Principe	13 760 513	-	7 171 993	6 588 520	889 300	5 699 220
Sénégal	50 595 355	-	22 775 738	27 819 617	2 596 000	25 223 617
Seychelles	824 334	-	-	824 334	471 885	352 449
Sierra Leone	26 500 215	5 900 000	-	20 600 215	4 631 835	15 968 380
Îles Salomon	2 519 083	-	-	2 519 083	300 769	2 218 314
Somalie	17 709 534	-	-	17 709 534	410 968	17 298 566
Sri Lanka	73 694 846	15 100 000	4 115 534	54 479 312	10 123 773	44 355 539
Soudan ²	112 699 504	17 050 000	25 525 143	70 124 361	15 313 025	54 811 336
Swaziland	16 352 735	-	11 220 694	5 132 041	2 210 000	2 922 041
République arabe syrienne	59 014 816	-	35 629 499	23 385 317	13 310 002	10 075 315
Thaïlande	1 459 122	-	-	1 459 122	1 459 122	-
Togo	17 565 212	-	-	17 565 212	1 520 745	16 044 467
Tonga	4 837 121	-	-	4 837 121	617 907	4 219 214
Tunisie	58 937 760	-	20 227 988	38 709 772	22 876 620	15 833 152
Turquie	31 692 911	9 250 000	5 932 544	16 510 367	11 846 650	4 663 717
Ouganda ²	104 320 096	-	45 540 067	58 780 029	10 943 268	47 836 761
Tanzanie, République-Unie de	99 208 332	17 050 000	21 889 407	60 268 925	2 736 632	57 532 293
Uruguay	18 879 950	-	8 317 243	10 562 707	5 454 400	5 108 307
Venezuela	39 750 000	10 400 000	15 176 444	14 173 556	13 673 831	499 725
Viet Nam	76 500 000	16 100 000	15 461 327	44 938 673	667 500	44 271 173
Yémen ²	121 286 097	9 800 000	20 732 771	90 753 326	19 264 408	71 488 918
Zambie	72 078 998	9 250 000	12 215 250	50 613 748	5 938 680	44 675 068
Zimbabwe	46 158 137	-	13 982 082	32 176 055	15 383 160	16 792 895
Sous-total	5 030 337 914	468 800 000	1 357 493 038	3 204 044 875	760 006 466	2 444 038 409
Fonds pour Gaza et la Cisjordanie ³	5 800 000	-	5 089 880	710 120	-	710 120
Total	5 036 137 914	468 800 000	1 362 582 918	3 204 754 995	760 006 466	2 444 748 529
Équivalent en USD	7 804 940 568	726 540 099	2 111 713 160	4 966 687 309	1 043 171 596	3 923 515 713
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(134 676 467)			(134 676 467)		(134 676 467)
Sous-total des prêts en DTS	7 670 264 101	726 540 099	2 111 713 160	4 832 010 842	1 043 171 596	3 788 839 246
31 décembre 2004 USD	7 742 200 298	726 540 099	2 111 713 160	4 903 947 039	1 074 193 887	3 829 753 152
31 décembre 2003 USD	7 196 707 328	661 984 393	1 995 475 972	4 539 246 963	1 009 979 443	3 529 267 520

État récapitulatif des prêts¹
au 31 décembre 2004

Récapitulation

		Prêts approuvés en milliers de DTS				Valeur en milliers de USD				
		Au 1 ^{er} janvier 2004	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Au 31 décembre 2004	Au 1 ^{er} janvier 2004	Prêts annulés	Prêts intégralement remboursés	Variation du taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2004
1978	USD	68 530			68 530	68 530				68 530
1979	DTS	210 786		(9 300)	201 486	313 320	-	(14 413)	13 353	312 260
1980	DTS	187 228			187 228	278 302	-	-	11 862	290 164
1981	DTS	188 716			188 716	280 514	-	-	11 956	292 470
1982	DTS	103 110			103 110	153 266	-	-	6 533	159 799
1983	DTS	152 913		(9 324)	143 589	227 295	-	(14 450)	9 687	222 532
1984	DTS	153 038		(1 330)	151 708	227 481	-	(2 061)	9 695	235 115
1985	DTS	88 754		(5 600)	83 154	131 927	-	(8 679)	5 623	128 871
1986	DTS	63 331			63 331	94 138	-	-	4 012	98 150
1987	DTS	94 454		(5 104)	89 350	140 400	-	(7 910)	5 983	138 473
1988	DTS	91 806	(2 657)		89 149	136 464	(4 118)	-	5 816	138 162
1989	DTS	108 252			108 252	160 910	-	-	6 858	167 768
1990	DTS	128 228		(21 650)	106 578	190 603	-	(33 553)	8 123	165 173
1991	DTS	148 241	(1 039)		147 202	220 351	(1 610)	-	9 391	228 132
1992	DTS	169 733	(2 598)	(15 790)	151 345	252 297	(4 026)	(24 471)	10 752	234 552
1993	DTS	184 480	(1 482)		182 998	274 218	(2 297)	-	11 687	283 608
1994	DTS	191 785	(3 152)	(3 727)	184 906	285 076	(4 885)	(5 776)	12 150	286 565
1995	DTS	241 053	(4 283)		236 770	358 310	(6 638)	-	15 271	366 943
1996	DTS	253 799	(1 118)		252 681	377 256	(1 733)	-	16 079	391 602
1997	DTS	288 210	(3 059)		285 151	428 406	(4 741)	-	18 258	441 923
1998	DTS	294 884			294 884	438 326	-	-	18 681	457 007
1999	DTS	316 050			316 050	469 788	-	-	20 022	489 810
2000	DTS	312 250			312 250	464 140	-	-	19 781	483 921
2001	DTS	316 850	(10 250)		306 600	470 978	(15 885)	-	20 072	475 165
2002	DTS	281 400	(9 600)		271 800	418 284	(14 878)	-	17 826	421 232
2003	DTS	285 850			285 850	424 898	-	-	18 109	443 007
2004	DTS				292 000					452 536
Total	DTS	4 855 201	(39 238)	(71 825)	5 036 138					
	USD	68 530			68 530					
Total						7 285 478	(60 811)	(111 313)	307 580	7 873 470
Ajustement de change sur les prêts décaissés							(88 771)			(131 270)
						USD	7 196 707			7 742 200

Structure des échéances de l'encours des prêts

au 31 décembre 2004 et 2003

(en milliers de USD)

Durée résiduelle	2004	2003
moins de 1 an	199 115	185 875
1-2 ans	153 973	145 116
2-3 ans	159 046	144 907
3-4 ans	157 628	141 684
4-5 ans	155 196	140 815
5-10 ans	826 127	757 172
10-15 ans	663 519	582 885
16-20 ans	549 596	487 706
21-25 ans	490 863	438 956
Plus de 25 ans	474 690	504 152
Total	3 829 753	3 529 268

¹ Les prêts approuvés en 1978 étaient libellés en dollars des États-Unis et sont remboursables dans les monnaies qui ont servi aux retraits. À compter de 1979, les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, le montant cumulé des prêts libellés en DTS a été calculé sur la base du taux de conversion DTS/USD de 1/1,549787 au 31 décembre 2004. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2003 au taux alors en vigueur de 1/1,48644, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 307 579 000 USD, du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004. (Entre 2002 et 2003, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 579 967 000 USD.)

² Les remboursements incluent la participation des Pays-Bas et de la Norvège à des prêts particuliers consentis à ces pays. Celle-ci s'est traduite par le remboursement anticipé d'une partie des prêts et par une augmentation correspondante des ressources disponibles pour engagement. Pour plus de détails sur les contributions ayant donné lieu à des remboursements anticipés de prêts, voir l'appendice E1.

³ Voir l'appendice H, note 3 e).

État récapitulatif des prêts – Programme spécial pour l'Afrique
au 31 décembre 2004 et 2003

Emprunteur ou garant	Prêts approuvés moins annulations	Prêts non entrés en vigueur	Fraction non décaissée	Fraction décaissée	Remboursements	Encours des prêts
Prêts en DTS ¹	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS	DTS
Angola	2 767 309	-	642 677	2 124 632	58 410	2 066 222
Burkina Faso	10 546 114	-	-	10 546 114	1 014 314	9 531 800
Burundi	4 500 000	-	11 462	4 488 538	189 381	4 299 157
Cap-Vert	2 182 547	-	-	2 182 547	262 700	1 919 847
Tchad	9 617 099	-	-	9 617 099	512 991	9 104 108
Comores	2 450 000	-	203 710	2 246 290	-	2 246 290
Djibouti	113 718	-	-	113 718	9 954	103 764
Éthiopie	6 816 469	-	-	6 816 469	1 050 700	5 765 769
Gambie	2 638 448	-	-	2 638 448	329 800	2 308 648
Ghana	22 321 239	-	-	22 321 239	2 370 213	19 951 026
Guinée-Bissau	2 126 406	-	-	2 126 406	79 740	2 046 666
Guinée	10 761 866	-	-	10 761 866	1 614 276	9 147 590
Kenya	13 887 096	-	4 842 070	9 045 026	983 928	8 061 098
Lesotho	7 481 439	-	-	7 481 439	847 010	6 634 429
Madagascar	1 098 064	-	-	1 098 064	-	1 098 064
Malawi	5 776 933	-	-	5 776 933	145 325	5 631 608
Mali	10 193 236	-	-	10 193 236	1 787 890	8 405 346
Mauritanie	19 020 121	-	-	19 020 121	2 143 842	16 876 279
Mozambique	8 291 210	-	-	8 291 210	1 554 600	6 736 610
Niger	11 639 566	-	520 732	11 118 834	1 847 150	9 271 684
Sénégal	23 376 422	-	186 319	23 190 103	2 401 414	20 788 689
Sierra Leone	1 505 254	-	-	1 505 254	37 632	1 467 622
Soudan	26 012 587	-	(54 839)	26 067 426	3 050 736	23 016 690
Ouganda	8 123 651	-	-	8 123 651	1 421 630	6 702 021
Tanzanie, République-Unie de	6 789 416	-	-	6 789 416	848 700	5 940 716
Zambie	8 606 704	-	-	8 606 704	1 492 560	7 114 144
Sous-total	228 642 914	-	6 352 131	222 290 783	26 054 896	196 235 887
Équivalent en USD¹	354 347 793		9 844 450	344 503 343	35 534 700	308 968 643
Ajustement de change sur les remboursements de prêts en DTS	(4 844 837)			(4 844 837)		(4 844 837)
31 décembre 2004 USD	349 502 956		9 844 450	339 658 506	35 534 700	304 123 806
31 décembre 2003 USD	338 669 436		14 301 617	324 367 819	27 540 917	296 826 902

Récapitulation

		Prêts approuvés en milliers de DTS			Valeur en milliers de USD			
		Au 1 ^{er} janvier 2004	Prêts annulés	Au 31 décembre 2004	Au 1 ^{er} janvier 2004	Prêts annulés	Variation des taux de change DTS/USD	Au 31 décembre 2004
1986	DTS	24 902		24 902	37 015		1 578	38 593
1987	DTS	41 292		41 292	61 378		2 616	63 994
1988	DTS	34 770		34 770	51 683		2 203	53 886
1989	DTS	25 756		25 756	38 285		1 631	39 916
1990	DTS	17 370		17 370	25 819		1 101	26 920
1991	DTS	18 246		18 246	27 121		1 156	28 277
1992	DTS	6 952		6 952	10 334		440	10 774
1993	DTS	36 627	(551)	36 076	54 444	(854)	2 320	55 910
1994	DTS	16 548	(67)	16 481	24 518	(104)	1 128	25 542
1995	DTS	7 498	(700)	6 798	11 145	(1 085)	476	10 536
Total	DTS	229 961	(1 318)	228 643	341 742	(2 043)	14 649	354 348

Appendice F

Structure des échéances de l'encours des prêts
au 31 décembre 2004 et 2003 (en milliers de USD)

Durée résiduelle	2004	2003
Moins de 1 an	9 854	8 763
1-2 ans	9 291	8 630
2-3 ans	9 291	8 974
3-4 ans	9 291	8 974
4-5 ans	9 291	8 974
5-10 ans	46 299	44 870
10-15 ans	45 883	43 122
16-20 ans	44 186	42 857
21-25 ans	43 244	41 286
Plus de 25 ans	77 494	80 377
Total	304 124	296 827

Appendice F1

État récapitulatif des dons (FIDA seulement)
(en milliers de USD)

	Dons non décaissés au 1 ^{er} janvier 2004	Dons entrés en vigueur	Décaissements	Annulations	Reclassement/ Réévaluation	Dons non décaissés au 31 décembre 2004
Organisations non gouvernementales/Programme de coopération élargie	1 740	1 585	(1 480)	(238)	216	1 823
Composantes	1 804	-	(198)	-	(18)	1 588
Recherche	31 863	19 428	(16 199)	(2 174)	(281)	32 637
Total	35 407	21 013	(17 877)	(2 412)	(83)	36 048

¹ Les prêts ont été libellés en DTS et, aux fins de présentation dans le bilan, leur montant cumulé a été calculé au taux de conversion DTS/USD au 31 décembre 2004, soit 1/1,54979. Étant donné que les prêts ont été chiffrés au 31 décembre 2003 au taux alors en vigueur de 1/1,48644, leur valeur en dollars des États-Unis a augmenté de 14 649 000 USD, du fait de l'évolution des taux de change entre le 31 décembre 2003 et le 31 décembre 2004. (Entre 2002 et 2003, la valeur des prêts en dollars des États-Unis avait augmenté de 29 185 000 USD.)

Appendice G

État récapitulatif des engagements au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette des pays très endettés (PPTE)
(en milliers de droits de tirage spéciaux)

Le tableau ci-dessous présente le montant cumulé, au 31 décembre 2004, des allègements de dettes déjà consentis et des allègements estimatifs futurs au titre de l'Initiative PPTE initiale et renforcée:

	Allègements consentis à ce jour		Allègements futurs		Total		Total
	Principal	Intérêts	Principal ¹	Intérêts	Principal	Intérêts	
Bénin	1 211	479	2 732	961	3 943	1 440	5 383
Bolivie	5 858	1 852	-	-	5 858	1 852	7 710
Burkina Faso	1 703	969	5 490	1 412	7 193	2 381	9 574
Cameroun	-	-	2 171	566	2 171	566	2 737
Tchad	-	-	1 000	319	1 000	319	1 319
Congo, République démocratique du	1 503	245	8 224	908	9 727	1 153	10 880
Éthiopie	227	106	20 526	5 170	20 753	5 276	26 029
Gambie	-	-	1 503	530	1 503	530	2 033
Ghana	378	287	13 062	4 045	13 440	4 332	17 772
Guinée	-	-	4 292	1 399	4 292	1 399	5 691
Guinée-Bissau	-	-	3 863	645	3 863	645	4 508
Guyana	867	189	744	103	1 611	292	1 903
Honduras	-	-	910	515	910	515	1 425
Madagascar	-	-	6 146	1 682	6 146	1 682	7 828
Malawi	-	-	7 768	2 420	7 768	2 420	10 188
Mali	2 623	1 249	2 224	735	4 847	1 984	6 831
Mauritanie	1 443	659	5 895	1 718	7 338	2 377	9 715
Mozambique	3 599	1 570	7 490	2 032	11 089	3 602	14 691
Nicaragua	6 263	142	192	136	6 455	278	6 733
Niger	86	124	9 034	2 246	9 120	2 370	11 490
Rwanda	-	-	8 892	2 376	8 892	2 376	11 268
Sao Tomé-et-Principe	-	-	2 564	636	2 564	636	3 200
Sénégal	381	159	1 397	567	1 778	726	2 504
Sierra Leone	-	-	8 829	1 585	8 829	1 585	10 414
Ouganda	5 915	2 727	6 531	1 998	12 446	4 725	17 171
Tanzanie, République-Unie de	2 217	1 241	9 274	2 710	11 491	3 951	15 442
Zambie	-	-	14 179	3 747	14 179	3 747	17 926
31 décembre 2004 DTS	34 274	11 998	154 932	41 161	189 206	53 159	242 365
Moins les allègements d'intérêts non courus							(41 161)
Coût total cumulé des allègements de dettes au 31 décembre 2004 (en milliers de DTS)							201 204
31 décembre 2004 USD	48 088	16 633	240 112	63 791	288 200	80 424	368 624
Moins les allègements d'intérêts non courus							(63 791)
Coût total cumulé des allègements de dettes au 31 décembre 2004 (en milliers de USD)							304 833
31 décembre 2003 DTS	19 594	8 205	172 205	50 891	191 799	59 096	250 895
Moins les allègements d'intérêts non courus							(50 891)
Coût total cumulé des allègements de dettes au 31 décembre 2003 (en milliers de DTS)							200 004
31 décembre 2003 USD	26 235	11 020	255 972	75 646	282 207	86 666	368 873
Moins les allègements d'intérêts non courus							(75 646)
Coût total cumulé des allègements de dettes au 31 décembre 2003 (en milliers de USD)							293 227

¹ Voir appendice H, note 11 c).

NOTES RELATIVES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Appendice H

Note 1: Aperçu du Fonds et de la nature de ses opérations

Le Fonds international de développement agricole (le FIDA ou le Fonds) est une institution spécialisée des Nations Unies qui existe depuis le 30 novembre 1977, date à laquelle l'Accord portant création du FIDA est entré en vigueur, et qui a son siège à Rome (Italie). Le Fonds et ses opérations sont régis par cet accord.

Tout État membre de l'Organisation des Nations Unies ou de l'une de ses institutions spécialisées ou de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) peut devenir membre du Fonds. Celui-ci a pour ressources les contributions des États membres, les contributions spéciales provenant d'États non membres et d'autres sources, et le produit de ses opérations.

Le Fonds a pour objectif de mobiliser des ressources supplémentaires qui devront essentiellement être affectées, à des conditions de faveur, au financement de projets expressément conçus pour améliorer les systèmes de production alimentaire, le niveau nutritionnel et les conditions de vie des populations les plus pauvres des pays en développement. Le Fonds mobilise ressources et savoirs dans le cadre d'une coalition dynamique associant les ruraux pauvres, les gouvernements, les institutions financières et les organismes de développement, les organisations non gouvernementales et le secteur privé, y compris des cofinanceurs. Les financements provenant d'autres sources que les reconstitutions sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines forment une partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA.

Note 2: Principales règles et méthodes comptables

a) Principes de base

Les états financiers consolidés du Fonds sont établis conformément aux normes comptables internationales appelées normes IFRS et selon la méthode d'évaluation au coût historique. Dans le bilan, certaines données ont été incorporées et n'apparaissent plus séparément parce que les montants étaient négligeables. Une certaine réorganisation des données de l'exercice précédent a été opérée pour les rendre conformes à la présentation de l'exercice considéré.

Pour préparer les états financiers, la direction doit effectuer des estimations et retenir des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif et la divulgation des avoirs et engagements conditionnels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés au titre des produits et des charges de l'exercice, de sorte que les chiffres effectifs peuvent différer de ces estimations. Ainsi, la direction a dû avoir largement recours à son jugement pour calculer le montant estimatif des pertes imputables à l'Initiative PPTE et aux arriérés de remboursement des prêts.

Les financements sous forme de fonds supplémentaires et de ressources humaines sont une partie intégrante des activités opérationnelles du FIDA. C'est pourquoi le Fonds établit des comptes consolidés qui incluent les transactions et les soldes des entités suivantes:

- Le programme spécial pour les pays de l'Afrique subsaharienne touchés par la sécheresse et la désertification;
- D'autres fonds supplémentaires, notamment les cofinancements, les financements obtenus pour le programme d'emploi de cadres associés, les fonds supplémentaires programmatiques, le Programme conjoint du Fonds belge de survie et le Fonds pour l'environnement mondial;
- Le Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE;
- Le Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service.

Ces entités sont directement liées aux activités de base du FIDA et largement contrôlées par ce dernier. Les données les concernant sont donc consolidées dans les états financiers du FIDA pour donner une vue plus complète et plus claire de la situation. Toutes les transactions et tous les soldes constatés entre ces entités ont été éliminés.

Des états financiers supplémentaires pour ces fonds peuvent être établis sur demande pour les donateurs qui en ont besoin.

Le changement que représente l'établissement de comptes consolidés a été appliqué rétroactivement, et les chiffres donnés à titre de comparaison ont été recalculés en conséquence. Certaines informations financières sur les entités sont présentées séparément quand il a été jugé que cela pouvait intéresser le lecteur.

Les prêts sont comptabilisés sur la base de leur coût après déduction d'une provision pour dépréciation éventuelle lorsqu'un prêt n'est pas intégralement remboursé conformément à l'échéancier initial. Il est également constitué une provision pour dépréciation estimative lorsque le FIDA participe à des opérations d'allègement de dettes dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Le Fonds comptabilise ses titres de placement à leur valeur boursière, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût d'acquisition. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sur les titres sont comptabilisées dans le produit des placements. Les gains et les pertes de change réalisés ou latents sont inscrits au compte des variations de change. Tous les achats et cessions de titres de placement sont enregistrés à la date de la transaction, c'est-à-dire le jour où le Fonds s'engage à acheter ou à vendre les titres en question. Les coûts d'acquisition comprennent les frais de transaction.

Le produit tiré des commissions de service et d'autres sources est inscrit dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes.

Une contribution destinée à la reconstitution des ressources du FIDA est comptabilisée intégralement comme somme à recevoir lorsque le membre intéressé dépose son instrument de contribution. Les sommes à recevoir des États membres au titre de leurs contributions, les prêts et les autres sommes à recevoir sont comptabilisés à leur valeur intégrale, sous réserve des principes relatifs aux arriérés de contributions exposés à l'alinéa f) ci-après ainsi qu'aux arriérés de paiement sur les prêts et à l'Initiative PPTE, comme indiqué plus haut.

Les contributions non destinées à la reconstitution des ressources sont inscrites comme produits dans les comptes de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues sont inscrites comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don est approuvé. Les dons approuvés figurent donc en tant que dépenses dans l'état des produits et des charges. Les contributions pour les dons programmatiques, le programme de cadres associés et les autres fonds supplémentaires sont inscrites au bilan comme produits reportés et sont diminuées, dans l'état des produits et des charges, du montant des charges liées aux projets. Lorsque cela est spécifié dans les accords avec les donateurs, les contributions reçues (plus l'intérêt produit) auxquelles ne correspondent pas encore de dépenses directes sont reportées à des exercices ultérieurs pour imputation des coûts correspondants.

Les dons, à l'exception des activités de cofinancement mentionnées ci-dessus, sont passés en charges à hauteur du montant approuvé au moment où ils deviennent effectifs, et sont enregistrés au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les dons annulés sont déduits des charges de l'exercice pendant lequel l'annulation prend effet.

Le coût du mobilier et du matériel de bureau est directement comptabilisé comme charges au moment de son achat. Les dépenses en question ne sont pas significatives dans le contexte de l'actif total des comptes consolidés du FIDA et donc de la situation financière présentée. En outre, les dépenses annuelles n'ont pas d'effet significatif sur les résultats comptables des opérations. Enfin, l'essentiel du mobilier de bureau et certains matériels sont remboursés au FIDA et sont donc de fait la propriété du gouvernement hôte. Le FIDA tient l'inventaire du mobilier et du matériel et effectue des contrôles pour gérer correctement cet actif.

Les bénéficiaires non distribués représentent l'excédent du produit sur les charges, net des effets de la variation des taux de change. Le solde est considéré comme une réserve à titre comptable seulement; il est en fait intégralement engagé pour des prêts et des dons. D'un point de vue opérationnel, il convient de se reporter à l'état des ressources disponibles pour engagement (FIDA seulement) (appendice D).

b) Périmètre de consolidation

Les financements apportés pour des fonds supplémentaires ont essentiellement les emplois suivants: dons d'assistance technique, cofinancements, recrutement de cadres associés et activités programmatiques ou thématiques.

Les fonds supplémentaires administrés par le FIDA englobent aussi le PC-FBS dont les activités visent essentiellement à améliorer la sécurité alimentaire et l'état nutritionnel des ménages dans des régions spécifiques de pays en développement, et à renforcer les capacités et l'autonomie des populations. Le PC-FBS est hébergé par le FIDA, mais son programme de travail est établi en accord avec le Gouvernement belge dans le cadre de comités directeurs tenus annuellement. Par ailleurs, en 2002, le FIDA est devenu l'agent d'exécution chargé de la supervision d'un fonds pour l'environnement mondial.

Le FIDA a établi deux fonds fiduciaires dont les transactions et les soldes sont inclus dans ces états financiers consolidés. Pour de plus amples informations, voir les notes 7 c) et 11.

Entités hébergées par le FIDA

Il existe d'autres entités que le FIDA héberge mais dont les opérations ne sont pas directement liées à ses activités principales et ne sont donc pas incluses dans les comptes du FIDA. Il s'agit en l'occurrence de la Coalition internationale pour l'accès à la terre (anciennement "Coalition populaire pour éliminer la faim et la pauvreté") et du Mécanisme mondial (GM) de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification. Ces entités distinctes publient leurs propres états financiers.

c) Conversion des monnaies et variations de change

En tant qu'organisation internationale, le Fonds effectue ses opérations en différentes monnaies mais, pour le moment, tient sa comptabilité en dollars des États-Unis. Ses états financiers sont libellés en cette monnaie à la seule fin de résumer la situation financière.

Tous les éléments du bilan, à l'exception des contributions des membres du FIDA exprimées en une monnaie autre que le dollar des États-Unis, ont été convertis sur la base des taux de change du marché à la clôture de l'exercice. Les contributions des membres ont été converties aux taux du marché à la date de la réception pour les versements en espèces, y compris les tirages, et aux taux du marché à la date du décaissement dans le cas des montants payés en monnaies non convertibles.

Le bilan du FIDA est également présenté en DTS (appendice B1), étant donné que la majorité des actifs du Fonds sont libellés en DTS et/ou dans des monnaies servant au calcul du DTS. Cet état est présenté uniquement pour information.

Les produits et les charges exprimés en des monnaies autres que le dollar des États-Unis ont été convertis sur la base des taux de change pratiqués pendant la période considérée.

Les ajustements de change résultant de la conversion des éléments de l'actif et du passif en des monnaies autres que le dollar des États-Unis sont portés au crédit ou au débit d'un compte des variations de change et inclus dans l'état des produits et des charges.

Les taux de conversion du DTS en USD appliqués au 31 décembre des trois dernières années sont les suivants:

Année	USD
2002	1,35952
2003	1,48644
2004	1,54979

En 2003, seul l'actif total du FIDA avait été converti en DTS. En 2004, le bilan du FIDA en DTS présente l'ensemble des chiffres recalculés

pour l'exercice précédent aux fins de comparaison. Les effets des variations de change sont détaillés ci-après:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Solde d'ouverture au 1 ^{er} janvier	690 797	203 032
Variations de change de l'exercice sur:		
Encaisses et placements	84 093	172 699
Actions	7 586	13 601
Sommes nettes à recevoir/à payer	674	(344)
Encours des prêts et des dons	155 937	299 100
Billets à ordre et sommes à recevoir des membres	23 166	50 484
Contributions des membres	(22 783)	(47 775)
Total des variations de change pour l'exercice	<u>248 673</u>	<u>487 765</u>
Solde de clôture au 31 décembre	<u>939 470</u>	<u>690 797</u>

En 2004, les variations de change présentées ci-dessus ne comprennent pas les gains ou pertes liés directement aux opérations, qui figurent au poste Bénéfice non distribué résultant des opérations. Les chiffres de l'exercice précédent ont été recalculés en conséquence.

d) Évaluation des instruments financiers

i) Placements: Tous les titres de placement détenus par le Fonds, à part ceux qu'il entend conserver jusqu'à échéance et qui sont comptabilisés au coût d'acquisition, sont détenus pour être négociés et sont enregistrés à leur juste valeur estimée, c'est-à-dire à leur valeur boursière à la date du bilan. Les achats et ventes de titres de placement sont comptabilisés à la date de la transaction.

ii) Prêts: Les prêts sont comptabilisés dans les états financiers sur la base de leur coût non amorti, c'est-à-dire du montant nominal intégral des créances à recouvrer sur les emprunteurs, déduction faite d'une provision pour dépréciation, le cas échéant.

e) Provisions

Des provisions sont établies quand le Fonds a une obligation juridique réelle ou présumée découlant de faits passés, quand il est probable qu'un prélèvement de ressources sera nécessaire pour s'acquitter de cette obligation, et quand le montant de l'obligation se prête à une estimation fiable. Les indemnités à verser aux fonctionnaires au titre des congés annuels et de la cessation de service sont comptabilisées au moment où elles sont dues. Une provision est constituée à hauteur du montant estimatif de ces indemnités, à raison des services rendus par les fonctionnaires jusqu'à la date d'établissement du bilan.

f) Provisions pour arriérés de contributions des États membres

Les principes concernant les provisions pour arriérés de contributions des États membres sont les suivants:

i) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 24 mois, il est constitué une provision égale à la valeur de tous les arriérés de contributions ou de tous les tirages non honorés sur l'encours du billet ou des billets à ordre en question.

ii) Chaque fois qu'un versement au titre d'un instrument de contribution ou d'un tirage sur un billet à ordre accuse un retard de 48 mois ou plus, il est constitué une provision égale à la valeur totale des contributions impayées du membre concerné ou à la valeur totale du billet ou des billets à ordre souscrits par celui-ci pour la période de financement considérée (c'est-à-dire pour la période de reconstitution).

iii) La date de clôture de l'exercice sert actuellement de point de référence pour le calcul des délais de 24 et de 48 mois.

g) État consolidé des flux de trésorerie

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les encaisses et équivalents comprennent les disponibilités et les dépôts à vue auprès des banques, ainsi que les placements immédiatement réalisables à la date du bilan. Les actions et les sommes nettes à payer au titre des placements ne sont pas comprises dans les placements immédiatement réalisables à des fins de trésorerie, conformément à la norme comptable applicable.

h) Ressources du FIDA disponibles pour engagement

Les ressources disponibles pour engagement sont constituées par les ressources en monnaies librement convertibles, telles qu'elles sont définies à la section 1 de l'article 4 de l'Accord portant création du FIDA, qui ont été versées par les membres et d'autres entités ou qui proviennent ou proviendront du produit des opérations ou des remboursements de prêts effectués par les emprunteurs, dans la mesure où lesdites ressources n'ont pas déjà été engagées pour des prêts et des dons ou versées à la Réserve générale.

Les principes qui déterminent les ressources disponibles pour engagement sont les suivants:

- i) Seuls les paiements effectifs reçus en espèces ou sous forme de billets à ordre sont inclus dans les ressources disponibles pour engagement. La valeur des montants en espèces ou sous forme de billets à ordre dus au titre des instruments de contribution mais non payés n'est pas comptabilisée dans les ressources disponibles pour engagement.
- ii) Des provisions pour arriérés de tirages sur billets à ordre ont été constituées conformément aux principes exposés à la section f) ci-dessus.
- iii) Le Conseil d'administration peut avoir recours à un pouvoir d'engagement anticipé (PEA), avec prudence et circonspection, pour compenser, d'année en année, les fluctuations des ressources disponibles pour engagement et pour constituer une réserve de ressources. Le Fonds a eu recours au PEA depuis 2001, les ressources ordinaires ne suffisant pas à financer ses engagements au titre des prêts et des dons.

Un prêt ou un don est considéré comme engagé lorsqu'un accord formel a été signé entre le Fonds et le bénéficiaire du prêt ou du don. Les coûts encourus au titre du MFDP sont considérés comme étant engagés lorsque chaque type d'activité atteint l'étape à laquelle ils correspondent. Le Conseil d'administration du Fonds examine à chacune de ses sessions l'état des ressources disponibles pour engagement afin de s'assurer que le FIDA dispose des ressources nécessaires pour financer les prêts et les dons soumis à son approbation.

i) Changements de présentation comptable

En 2004, le Fonds a reclassé les contributions relatives à l'Initiative PPTE dans ses propres ressources, afin de faire apparaître plus clairement leur incidence sur les comptes, ces montants venant compenser directement les engagements correspondants supportés par le FIDA. Avant 2004, les contributions reçues au titre de l'Initiative PPTE étaient directement inscrites dans les comptes du fonds fiduciaire correspondant. Ce simple reclassement n'a aucune incidence sur les résultats et les soldes consolidés, et les chiffres de l'exercice précédent ont été retraités en conséquence. Les effets comptables de ce changement sont récapitulés à la note 6.

Note 3: Prêts

a) Généralités

Les prêts du FIDA sont uniquement accordés aux pays en développement qui sont membres du Fonds ou à des organisations intergouvernementales dont ces pays font partie. Dans ce dernier cas, le Fonds peut exiger des garanties gouvernementales ou autres. Un prêt entre en vigueur lorsque le FIDA a reçu de l'emprunteur un avis juridique satisfaisant et lorsque les autres conditions préalables éventuelles ont été remplies. Les décaissements peuvent commencer dès l'entrée en vigueur du prêt.

Pour les prêts approuvés en 1978, le remboursement du principal et le paiement des intérêts doivent être effectués dans la même monnaie que la partie correspondante de la somme avancée, ou de la manière précisée dans l'accord de prêt. Pour tous les prêts du Fonds approuvés à partir du

1^{er} janvier 1979, le remboursement du principal et le paiement des intérêts sont exigibles dans la monnaie spécifiée dans l'accord de prêt, pour un montant équivalant à la somme due en DTS, calculée sur la base des taux appliqués par le Fonds monétaire international (FMI) aux dates correspondantes. Les prêts approuvés sont décaissés en faveur des emprunteurs conformément aux dispositions de l'accord de prêt.

Actuellement, les conditions de prêts sont les suivantes:

“a) Les prêts consentis à des conditions particulièrement favorables seront exempts d'intérêts mais supporteront une commission de service de trois quarts de point (0,75%) l'an et comporteront un délai de remboursement de quarante (40) ans, différé d'amortissement de dix (10) ans compris; b) les prêts consentis à des conditions intermédiaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cinquante pour cent (50%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement de vingt (20) ans, différé d'amortissement de cinq (5) ans compris; c) les prêts consentis aux conditions ordinaires supporteront un taux d'intérêt annuel équivalant à cent pour cent (100%) du taux d'intérêt variable de référence déterminé chaque année par le Conseil d'administration et comporteront un délai de remboursement allant de quinze (15) ans à dix-huit (18) ans, différé d'amortissement de trois (3) ans compris; d) aucune commission d'engagement ne sera prélevée sur les prêts.”

Les prêts sont comptabilisés sur la base de leur coût, déduction faite d'une provision pour dépréciation. Le FIDA revoit périodiquement son portefeuille de prêts pour identifier toute dépréciation éventuelle. Il constitue une provision lorsqu'il n'est pas certain qu'un prêt sera intégralement remboursé conformément à l'échéancier initial, sans que la réduction qui en résulte exonère pour autant de ses obligations l'État membre concerné. Si ladite réduction ne s'avère plus nécessaire, il est passé une écriture inverse. La variation nette de la provision pour dépréciation apparaît sous une rubrique distincte dans l'état des produits et des charges et elle est inscrite séparément aussi dans le bilan.

b) Provision cumulée pour dépréciation

La provision est égale à la différence entre la valeur nominale du prêt et le montant des flux de trésorerie calculé sur la base de l'échéancier de remboursement probable ou renégocié. La dépréciation latente s'applique à la totalité du prêt et pas seulement au versement en retard. Lorsqu'il n'est pas possible d'estimer avec quelque degré de certitude ce que seront les flux de trésorerie produits par un prêt (comme c'est le cas pour tous les prêts ayant jusqu'à présent donné lieu à la constitution d'une provision), on peut appliquer une méthode semblable à celle en usage pour le provisionnement des contributions des États membres. Ainsi, une provision sera constituée dès lors que, en l'absence d'un plan de règlement convenu, un versement dû au titre du prêt aura plus de 24 mois de retard. Une provision est également constituée pour les échéances du même prêt en retard de moins de 24 mois. Tous les montants impayés à la date d'expiration de ce délai sont considérés comme inclus dans la provision, même si une partie de l'encours du prêt est ultérieurement remboursée. Lorsque le retard dépasse 48 mois, la provision s'applique à l'intégralité du principal non remboursé. La date à partir de laquelle commencent à courir les délais susmentionnés est celle du bilan.

On trouvera ci-dessous une analyse de la provision cumulée pour dépréciation:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Solde en début d'exercice	60 525	78 071
Augmentation/(réduction) nette de la provision	53 5351	(17 546)
Solde en fin d'exercice	114 060	60 525

¹ Y compris un écart de réévaluation de 4,5 millions de USD. Sans cet écart, l'augmentation nette de la provision se monte à environ 48 991 000 USD, ainsi qu'il est indiqué à l'appendice A.

Il n'a pas été constitué de provision pour un éventuel allègement du service de la dette ou toute autre initiative qui pourrait être prise, à compter de 2005, en faveur des pays emprunteurs auprès du FIDA qui ont été frappés par le tsunami à la fin de décembre 2004. Il sera

dûment rendu compte des changements qui pourraient survenir à cet égard.

c) Situation de non-comptabilisation

En cas de paiements en retard de plus de 180 jours, les intérêts et commissions de service ne sont constatés comme produits que lorsqu'ils sont effectivement reçus. Des démarches se poursuivent auprès des gouvernements intéressés afin d'obtenir le règlement de ces impayés.

Si ces sommes avaient été comptabilisées, le produit des prêts indiqué dans l'état des produits et des charges pour l'exercice 2004 aurait été supérieur de 2 893 000 USD (contre 3 466 000 USD en 2003). Dans le cas du PSA, le chiffre correspondant est de 52 000 USD (contre 50 000 USD en 2003). Les États membres concernés sont indiqués ci-après:

i) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation - FIDA

	Milliers de USD		31 décembre 2004	
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2004	En retard de paiement depuis
République centrafricaine	32 989	3 176	310	mai 2001
Cuba	12 876	12 876	493	sept. 1989
R.D. du Congo	26 513	6 412	255	fév. 1993
Guinée-Bissau	6 796	1 280	66	nov. 1995
Libéria	15 776	11 608	439	nov. 1995
Seychelles	546	252	42	janv. 2002
Sierra Leone	24 748	1 543	184	mars 1998
Îles Salomon	3 437	398	33	avril 2001
Somalie	26 809	11 186	257	janv. 1991
Togo	24 865	2 595	224	sept. 2000
Zimbabwe	<u>26 025</u>	<u>6 640</u>	<u>590</u>	oct. 2001
Total	<u>201 380</u>	<u>57 966</u>	<u>2 893</u>	

ii) Emprunteurs en situation de non-comptabilisation – PSA

	Milliers de USD		31 décembre 2004	
	Principal non amorti	Principal en arriéré	Produit non comptabilisé en 2004	En retard de paiement depuis
Guinée-Bissau	3 172	535	30	déc. 1995
Sierra Leone	<u>2 275</u>	<u>29</u>	<u>22</u>	mars 1998
Total	<u>5 447</u>	<u>564</u>	<u>52</u>	

Le produit des prêts indiqué dans l'état des produits et des charges pour l'exercice 2004 comprend un montant de 712 000 USD (contre 2 162 000 USD en 2003) perçu au titre d'années antérieures.

On trouvera à l'appendice F un état détaillé des prêts approuvés, des décaissements effectués et des remboursements de prêts.

d) Analyse détaillée des soldes des prêts

	Milliers de USD	
	2004	2003
FIDA – prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS (appendice F)		
Milliers de USD		
2004 – 7 742 200 USD		
2003 – 7 196 707 USD		
Prêts en vigueur	7 015 660	6 534 723
Solde non décaissé	(2 111 713)	(1 995 476)
Remboursements	(1 074 194)	(1 009 979)
Intérêt/principal à recevoir	<u>18 425</u>	<u>18 608</u>
Encours des prêts	<u>3 848 178</u>	<u>3 547 876</u>

PSA – prêts approuvés, plus ajustement pour variation de la valeur du total des prêts en DTS (appendice F)

	Milliers de USD	
	2004	2003
2004 – 349 503 USD		
2003 – 338 669 USD		
Prêts en vigueur	349 503	338 669
Solde non décaissé	(9 844)	(14 302)
Remboursements	(35 535)	(27 541)
Intérêt/principal à recevoir	<u>906</u>	<u>-</u>
Encours des prêts	<u>305 030</u>	<u>296 826</u>

Total – prêts approuvés, moins annulations et ajustement pour variation de la valeur des prêts en DTS, exprimée en USD

	Milliers de USD	
	2004	2003
2004 – 8 091 703 USD		
2003 – 7 535 376 USD		
Prêts en vigueur	7 365 163	6 873 392
Solde non décaissé	(2 121 557)	(2 009 778)
Remboursements	(1 109 729)	(1 037 520)
Intérêt/principal à recevoir	<u>19 331</u>	<u>18 608</u>
Encours des prêts	<u>4 153 208</u>	<u>3 844 702</u>

e) Prêts à des États non membres

Fonds pour Gaza et la Cisjordanie (FGC)

À sa vingt et unième session de février 1998, le Conseil des gouverneurs a, dans sa résolution 107/XXI, approuvé l'établissement d'un fonds spécifiquement destiné à financer des prêts pour Gaza et la Cisjordanie. Il a été à cet effet dérogé à l'application de l'article 7, section 1 b), de l'*Accord portant création du FIDA*. L'aide financière, y compris sous forme de prêts, est transférée au FGC par décision du Conseil d'administration, et son remboursement, le cas échéant, est imputé directement aux ressources ordinaires du FIDA.

Note 4: Produit des encaisses et des placements

a) Principes de base

Le Président peut placer ou investir les fonds versés en espèces qui ne sont pas immédiatement nécessaires pour l'exécution des opérations du Fonds ou pour faire face aux frais administratifs.

En plaçant les ressources du Fonds, le Président sera avant tout guidé par des considérations de sécurité et de liquidité. Dans ces limites, le Président cherchera à obtenir le rendement le plus élevé possible, sans avoir recours à la spéculation.

Le produit des placements peut, entre autres, être utilisé par le Fonds pour couvrir ses dépenses administratives et autres, conformément au budget approuvé.

b) Gestion du portefeuille de placements

En 2004, le FIDA a suivi pour ses placements la politique qu'il avait adoptée en décembre 2001. Cette politique prévoit la répartition suivante entre les divers actifs: liquidités: 5%; obligations d'État: 44%; titres diversifiés à taux fixe: 23%; obligations indexées sur l'inflation: 18%; actions: 10%, et impose une cote de crédit minimale de AA – pour les valeurs à revenu fixe. En 2004, la décision a été prise de liquider le portefeuille d'actions pour investir un montant de 400 millions de USD dans des titres obligataires de haute qualité qui seront détenus jusqu'à l'échéance. Ces opérations auront lieu au premier trimestre de 2005.

Depuis 1994, la gestion de la majeure partie du portefeuille de placements du FIDA est confiée à un certain nombre de gestionnaires extérieurs qui agissent conformément aux directives du Fonds. Au 31 décembre 2004, les fonds sous gestion extérieure se chiffraient à 2 395,4 millions de USD (contre 2 142,6 millions de USD en 2003), ce qui représente environ 88,7% (contre 85,8% en 2003) du total des encaisses et placements.

c) Gestion des risques

Pour faire face aux risques attachés à ses placements, le FIDA a adopté des directives en la matière, ainsi que des dispositions concernant la garde de ses fonds:

i) Risque de crédit: Les directives en matière de placements autorisent les instruments suivants: dépôts à terme auprès de banques commerciales sélectionnées, obligations émises ou garanties par des États, obligations de sociétés, obligations émises par des banques multilatérales de développement, et produits dérivés négociés sur des marchés organisés. Le choix des établissements bancaires et des émetteurs d'emprunts obligataires tient compte de la cote de crédit qui leur est attribuée par les grandes agences de notation financière.

ii) Risque de marché: Les risques encourus sur le marché sont pris en compte en modifiant la structure des échéances du portefeuille en fonction de l'évolution des cours des valeurs. La duration de la part du portefeuille investie en valeurs à revenu fixe ne peut être supérieure à deux ans de plus que celles qui sont retenues comme référence pour les catégories respectives de valeurs à revenu fixe. Les options et les opérations à terme sont utilisées pour gérer le risque de marché plutôt qu'à des fins de transaction.

iii) Risque de change: La plupart des engagements du Fonds sont libellés en DTS. En conséquence, les avoirs du Fonds, portefeuille de placements et billets à ordre compris, sont gérés de manière que, dans la mesure du possible, les engagements au titre des prêts et des dons non décaissés libellés en DTS aient pour contrepartie des actifs libellés dans les monnaies composant le panier du DTS et répartis selon les mêmes ratios. De même, les montants affectés à la Réserve générale et les engagements de dons libellés en dollars des États-Unis ont pour contrepartie des actifs libellés dans la même monnaie.

Afin d'améliorer ses rendements, le Fonds peut investir dans des valeurs libellées dans des monnaies autres que celles du panier du DTS et effectuer, en les couvrant, des opérations à terme sur devises afin de maintenir l'équilibre monétaire entre ses actifs et ses engagements libellés en droits de tirage spéciaux (DTS) et en dollars des États-Unis.

iv) Risque de garde: Le FIDA a confié la garde de ses placements à une grande banque spécialisée dans ce domaine. Cet établissement bancaire reçoit et conserve les fonds, tient des comptes distincts pour chacune des composantes du portefeuille de placements sous gestion extérieure, et exécute les opérations de placement lancées par les gestionnaires extérieurs. En appliquant une procédure d'appel à la concurrence, le Fonds a changé de banque spécialisée avec effet au 1^{er} avril 2003.

d) Instruments dérivés

Les directives du FIDA en matière de placements autorisent le recours aux types d'instruments dérivés suivants:

i) Contrats à terme: Les contrats à terme en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2004	2003
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	967	1 362
Vente	950	713
Gains nets latents (milliers de USD)	15	881
Échéances	31 à 437 jours	67 à 354 jours

ii) Options: Le FIDA limite ses opérations dans ce domaine aux options négociées sur des marchés organisés. Il n'émet pas de contrats d'option. Les contrats d'option en cours en fin d'exercice avaient les caractéristiques suivantes:

	31 décembre	
	2004	2003
Nombre de contrats ouverts:		
Achat	-	-
Vente	225	683
Valeur boursière - gain/(perte) (milliers de USD)	(59)	(350)
Gains/(pertes) nets latents (milliers de USD)	37	157
Échéances	49 à 77 jours	51 à 348 jours

iii) Couverture de change à terme: Au 31 décembre 2004, les contrats de change à terme affichaient une perte latente de 898 000 USD (contre un gain de 191 000 USD en 2003). Leurs échéances s'échelonnaient entre 6 et 76 jours (entre 16 et 76 jours au 31 décembre 2003). Les contrats d'option ouverts au 31 décembre 2004 avaient pour instruments sous-jacents des obligations d'État.

e) Évaluation des actifs

Le Fonds comptabilise les avoirs de son portefeuille aux cours du marché à l'exception de certains titres qu'il décide de conserver jusqu'à échéance, et qui sont comptabilisés au prix d'acquisition. Les plus-values et moins-values réalisées ou latentes sont constatées dans les comptes de l'exercice auquel elles se rapportent et sont incluses dans le produit des encaisses et des placements.

f) Produit des encaisses et des placements

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2004, le produit brut des encaisses et des placements s'est élevé à 115 934 000 USD (contre 114 500 000 USD en 2003). Ce chiffre brut ne comprend pas les frais directs imputables sur le produit des placements, soit 6 633 000 USD (5 590 000 USD en 2003) qui sont inclus dans les charges.

	Milliers de USD	
	2004	2003
Intérêts	74 854	67 515
Dividendes	6 204	4 709
Produit net des contrats à terme et des options	4 257	2 166
Plus-values réalisées sur les valeurs à revenu fixe	6 755	41 532
Moins-values réalisées sur les actions	8 932	(1 631)
(Moins-values)/plus-values latentes sur les valeurs à revenu fixe	1 666	(48 374)
Plus-values latentes sur les actions	9 850	44 507
Revenu des prêts de titres et recouvrement de commissions	738	430
Intérêts versés par les banques et sur les monnaies non convertibles	2 678	3 646
Total	115 934	114 500

Ces chiffres comprennent le produit des entités consolidées, à savoir:

	Milliers de USD	
	2004	2003
FIDA	115 239	113 477
Fonds fiduciaire du plan d'assurance maladie après cessation de service	360	256
Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE	810	320
FBS	343	297
Autres fonds supplémentaires	628	447
Moins: gain comptable au titre de l'AMACS	(920)	(297)
Moins: gain comptable au titre de l'AMACS	(526)	-
Total	115 934	114 500

Le taux moyen de rendement des encaisses et des placements consolidés en 2004 s'est établi à 4,6% brut et 4,4% net de charges (contre 4,9% brut et 4,7% net de charges en 2003).

Le taux moyen de rendement des encaisses et placements du FIDA en 2004 s'est établi à 4,7% brut et 4,5% net de charges (contre 5,1% brut et 4,9% net de charges en 2003).

Note 5: Produits provenant d'autres sources

Ces produits proviennent principalement de remboursements de frais de fonctionnement spécifiques par le gouvernement hôte. Ils comprennent également les commissions de service reçues des entités hébergées par le FIDA pour le paiement de services administratifs. La ventilation est la suivante:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Commissions de service	120	111
Remboursements du gouvernement hôte	7 876	5 357
Produits provenant d'autres sources	587	144
Total	8 583	5 612

Note 6: Contributions

Les contributions reçues hors reconstitutions pour financer des activités spécifiques sont incluses dans l'état des produits et des charges de l'exercice d'imputation des dépenses correspondantes. Pour les activités de cofinancement, les contributions reçues figurent comme produit dans les comptes de l'exercice au cours duquel le don correspondant est approuvé. Les contributions destinées aux dons programmatiques, au programme de cadres associés et aux autres fonds supplémentaires sont inscrites dans le bilan comme produits reportés, et sont diminuées, dans l'état des produits et des charges, du montant des charges liées aux projets.

Des donateurs individuels ont apporté au FIDA des concours sous forme de ressources humaines (CA) pour l'aider dans ses activités. Ces concours sont comptabilisés comme des produits et les coûts y afférents inclus dans les coûts salariaux. Les contributions au Fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE et au PC-FBS sont comptabilisées comme des produits dans l'état des produits et des charges, et diminuées des dépenses qui leur correspondent, conformément à la méthode comptable adoptée par les fonds supplémentaires combinés du FIDA, et de manière à faire apparaître plus clairement la nature réelle de ces soldes. Le détail de ces contributions est présenté à l'appendice E-1.

Ainsi qu'il a été décrit à la note 2i), un reclassement a été opéré en 2004 afin de présenter de façon plus transparente et plus cohérente l'incidence des contributions reçues au titre de l'Initiative PPTE, qui compensent directement les coûts correspondants supportés par le FIDA. Les chiffres de l'exercice précédent ont été recalculés en conséquence.

L'effet net de ce reclassement est présenté ci-dessous (en milliers de USD).

	Avant les modifications	Reclassement	Solde recalculé
2003			
Bilan			
Autres sommes à recevoir	89 666	52 231	141 897
Sommes à payer et passif exigible	(326 405)	19 410	(306 995)
Bénéfice non distribué reporté	1 269 107	37 129	1 306 236
État des produits et des charges			
Contributions	-	7 002	7 002
Coût de l'Initiative PPTE	27 000	27 000	-
Solde des variations de change	484 921	510	485 431
Ressources			
Engagements anticipés couverts	367 049	71 641	438 690

Comme il est indiqué à l'appendice D, les ressources comptabilisées en 2003 n'ont pas été recalculées puisque l'état correspondant est utilisé à des fins opérationnelles.

Note 7: Effectifs, pensions et couverture médicale

a) Effectifs

Les personnes employées figurant sur les états de paie du FIDA sont affiliées aux deux régimes de prestations vieillesse et maladie offerts par le Fonds, à savoir la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies, et le système de couverture médicale après cessation de service géré par la FAO.

Le nombre de postes du Fonds – y compris ceux du Président et du Vice-Président – approuvés au 31 décembre s'établissait comme suit:

Postes du FIDA	2004	2003
Cadre organique	144,0	134,0
Services généraux	172,5	181,5
Total	316,5	315,5

Le nombre de personnes figurant sur les états de paie du Fonds et des autres entités consolidées, par principale source budgétaire, au 31 décembre 2004, s'établissait comme suit:

	Cadre organique	Services généraux	Total
FIDA budget administratif	169	238	407
FIDA MFDP	10	22	32
FIDA autres sources	5	21	26
PC-FBS	1	4	5
Cadres associés	18	0	18
Fonds programmatiques	13	2	15
Total 2004	216	287	503
Total 2003	192	272	464

La différence entre les postes approuvés et le nombre de personnes employées figurant sur les états de paie représente les personnes recrutées sur des contrats temporaires.

Comme les années précédentes, le FIDA a recouru aux services de consultants, de personnel de conférence et d'autres agents temporaires pour lui permettre de couvrir ses besoins opérationnels.

b) Pensions

Le FIDA est membre de la Caisse commune des pensions du personnel des Nations Unies qui a été créée pour assurer aux fonctionnaires concernés des prestations de retraite ainsi que des indemnités en cas de décès, d'invalidité et autres. Son personnel est donc couvert par un régime de retraite par capitalisation à prestations définies. L'obligation financière de l'organisation vis-à-vis de la Caisse se compose d'une cotisation obligatoire au taux établi par l'Assemblée générale des Nations Unies majorée, le

cas échéant, d'une part du déficit actuariel, conformément aux dispositions de l'article 26 des Statuts de la Caisse des pensions. Cette part de déficit ne doit être payée que lorsque l'Assemblée générale décide de recourir aux dispositions de l'article 26, après qu'une estimation actuarielle de l'actif de la Caisse a déterminé la nécessité d'un tel paiement à la date d'évaluation. Au moment où les présents états ont été établis, l'Assemblée générale n'avait pas eu recours auxdites dispositions.

La méthode actuarielle adoptée repose sur l'approche globale avec entrants. Le coût des prestations est comptabilisé en charges dans le compte de résultat de manière qu'il soit réparti sur les années de service des employés, conformément aux conseils des actuaires qui effectuent une évaluation complète du régime tous les deux ans. La dernière évaluation actuarielle a été établie au 31 décembre 2003. Elle fait apparaître un excédent actuariel s'élevant à 1,14% de la rémunération soumise à retenue pour pension. Le FIDA verse des cotisations pour le compte de son personnel (actuellement payées par l'affilié et le FIDA à hauteur de 7,9% et 15,8% respectivement de la rémunération soumise à retenue pour pension) et serait coresponsable, au prorata de sa part, de tout déficit. Le total des cotisations versées à la Caisse des pensions en 2004 s'est élevé à 6 250 000 USD (contre 5 460 000 USD en 2003). La norme comptable internationale n°19 de 2003 indique en substance que la Caisse expose les organisations participantes à des risques actuariels liés aux actuels et anciens fonctionnaires d'autres organisations et qu'en conséquence il n'existe pas de base cohérente et fiable pour répartir l'obligation, les avoirs de la Caisse et les coûts entre les organisations participantes. Le FIDA n'étant pas en mesure de déterminer avec suffisamment de fiabilité, à des fins comptables, ce que représente sa part de la position financière et de la performance de la Caisse des pensions, il ne comptabilise rien dans son actif à cet égard, et ne présente aucune autre information ayant trait aux prestations de retraite, comme le rendement des avoirs de la Caisse.

c) Assurance maladie après cessation de service

Le FIDA participe, sur la base d'un partage des coûts, à un système d'assurance maladie après cessation de service géré par la FAO, à l'intention des anciens fonctionnaires touchant une pension des Nations Unies et d'autres anciens fonctionnaires remplissant les conditions requises. Ce plan d'assurance médicale repose sur le principe de la répartition, c'est-à-dire qu'il finance les dépenses annuelles sur les budgets annuels et les cotisations du personnel. Depuis 1995, la FAO a engagé un actuaire pour déterminer le montant des engagements non provisionnés de ce plan, dont la part du FIDA est actuellement calculée sur la base des rémunérations ouvrant droit à pension. La norme comptable internationale n°19 prévoit que ces engagements doivent être intégralement et immédiatement constatés dans les comptes.

La dernière évaluation actuarielle a été effectuée au 31 décembre 2003. Ses résultats sont présentés dans les comptes pour 2004, car ils n'étaient pas encore disponibles au moment où ceux de l'exercice 2003 étaient en préparation. L'évaluation a été effectuée à l'aide d'une méthode rétrospective de répartition des prestations au prorata des années de service, sur la base des hypothèses suivantes: taux d'actualisation: 5,5%; augmentations de salaires prévues: 2,5%; augmentation des frais médicaux: 4,5%; inflation: 2,0%. D'après ce calcul, la part de la dette non provisionnée revenant au FIDA au 31 décembre 2003 était de l'ordre de 15,0 millions de USD.

Cela se traduit par un gain comptable de quelque 12,3 millions de USD puisque le FIDA avait entièrement provisionné sa part des engagements contractés au 31 décembre 2001, à savoir 23,3 millions de USD, indépendamment du coût annuel correspondant aux services de l'exercice et du produit des placements y afférents. Ainsi que l'autorise la norme comptable applicable en la matière, le FIDA a inscrit la totalité de ce gain dans ses états financiers pour 2004. Les états financiers des exercices 2004 et 2003 comprennent la provision et les actifs suivants au 31 décembre:

Millions de USD

	2004	2003
Coûts des prestations (services passés)		
Total provision reportée	23,3	19,1
Charge totale	-	4,2
Gain comptable	(8,3)	
Provision reportée	<u>15,0</u>	<u>23,3</u>
Coût des prestations (services de l'exercice)		
Provision reportée	4,0	3,3
Charge imputée à l'exercice	1,0	0,7
Gain comptable	(3,5)	-
Reclassement des charges à payer	(0,5)	-
Provision cumulée	<u>1,0</u>	<u>4,0</u>
Coût total (amorti)/ imputé à l'exercice	<u>(12,3)</u>	<u>4,9</u>
Intérêts		
Intérêts reportés	0,5	0,2
Gain comptable	(0,5)	-
Intérêts sur les soldes	<u>0,4</u>	<u>0,3</u>
Intérêts cumulés	<u>0,4</u>	<u>0,5</u>
Provision totale au 31 décembre	<u>16,4</u>	<u>27,8</u>

Le FIDA inscrit dans ses comptes, pour cette couverture médicale, le coût total des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice. En 2004, ce coût, inclus dans les salaires et prestations du personnel, s'est élevé à 993 000 USD, y compris un montant de quelque 136 000 USD relatif à l'exercice précédent (721 000 USD en 2003).

Il est prévu de procéder à une évaluation actuarielle au moins tous les deux ans.

Conformément à la norme comptable internationale applicable, le FIDA a créé un fonds fiduciaire auquel les actifs du système d'assurance maladie après cessation de service sont transférés pour pouvoir être reconnus comme tels et donc utilisés pour compenser les engagements estimés du FIDA au titre de la couverture médicale de ses agents retraités.

Note 8: Frais financiers directs (banques et placements)

	Milliers de USD	
	2004	2003
Frais de gestion des placements	(5 717)	(5 087)
Autres charges (valeur nette)	(267)	(190)
Total	<u>(5 984)</u>	<u>(5 277)</u>

Note 9: Charges d'exploitation

Une ventilation des charges d'exploitation par source budgétaire principale est présentée dans l'appendice A1.

Le mécanisme de financement du développement des programmes finance les dépenses pluriannuelles afférentes à la conception, à l'exécution et à la supervision des projets et programmes financés par les prêts et les dons du FIDA. Lorsqu'un engagement naît au titre du MFDP, le coût correspondant est inscrit en charges sur une ligne distincte de l'état des produits et des charges, et enregistré au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les engagements au titre du MFDP sont déduits des ressources disponibles pour engagement lorsque les activités auxquelles ils correspondent deviennent effectives, compte tenu des différentes étapes prévues pour chacune d'entre elles.

Les coûts relatifs au MFDP, ainsi qu'au PTS, sont comptabilisés de manière différente selon la nature de la dépense à laquelle ils correspondent.

Note 10: Dons

L'Accord portant création du FIDA habilite ce dernier à accorder des dons à ses États membres ou à des organisations intergouvernementales auxquelles participent ses membres, selon les modalités qu'il juge appropriées.

Les dons font l'objet d'une ligne de dépenses séparée dans l'état des produits et des charges au moment où ils deviennent effectifs, et sont enregistrés au passif du bilan pour les montants non décaissés. Les dons annulés sont déduits des charges de l'exercice pendant lequel l'annulation prend effet. Comme les années précédentes, en revanche, les dons sont déduits des ressources disponibles à la date de leur approbation par l'autorité compétente.

Les dons incluent le financement de deux entités hébergées par le FIDA, la Coalition internationale pour l'accès à la terre, et le Mécanisme mondial:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Coalition internationale pour l'accès à la terre	1 400	500
Mécanisme mondial	<u>1 250</u>	-
Total	<u>2 650</u>	<u>500</u>

Note 11: Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés

a) Historique de l'Initiative PPTE

Le FIDA participe à l'Initiative du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés dans le cadre de sa politique générale en matière de partenariats avec des pays ayant des arriérés, ou susceptibles d'en avoir à l'avenir, en raison du poids du service de leur dette. Plus précisément, le FIDA accorde des allègements de dette en annulant, au profit des pays qui remplissent les conditions requises, une fraction de leurs obligations au titre du service de la dette, à mesure que celles-ci deviennent exigibles.

En 1998, le FIDA a établi un fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE. Ce fonds reçoit du FIDA (sur approbation du Conseil d'administration) et d'autres sources des ressources spécifiquement destinées à compenser la diminution convenue au titre de l'Initiative PPTE des remboursements au(x) compte(s) de prêt. (Voir l'appendice G pour plus de détails). Les montants correspondant aux obligations annuelles doivent être remboursés au fur et à mesure par le fonds fiduciaire, dans la limite des ressources disponibles.

Le FIDA a financé l'Initiative PPTE à hauteur de 59,7 millions de USD au cours de la période 1998-2004. On trouvera à l'appendice E1 un état détaillé des financements cumulés apportés par les donateurs extérieurs.

b) Impact de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allègement de dette pour un pays donné, la valeur nominale de la fraction de principal incluse dans le coût estimatif de l'allègement est déduite de l'encours des prêts décaissés et du revenu, et inscrite au poste Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE. Cette provision fait l'objet de révisions périodiques. L'estimation de la valeur nominale des imputations effectuées au titre de l'Initiative PPTE comporte un élément discrétionnaire important.

La provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE est réduite lorsque le fonds fiduciaire fournit la contrepartie des allègements de dette (voir l'alinéa c) ci-après).

L'appendice G contient un état récapitulatif des allègements de dette déjà consentis depuis le début de l'Initiative PPTE et de ceux qui devraient l'être dans l'avenir. Les allègements de dette approuvés à ce jour par le Conseil d'administration sont exclusifs de tous les montants relatifs à l'Initiative renforcée pour la réduction de la dette des pays suivants: Burundi, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, République démocratique populaire lao, Libéria, République centrafricaine, Somalie, Soudan et Togo. À la fin de l'exercice 2003, la Banque

mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) ont annoncé l'allègement de la dette de ces pays. Il est prévu que le FIDA reçoive du Conseil d'administration en 2005 l'autorisation de financer sa part des nouveaux allègements ainsi consentis. Au moment où les états financiers de l'exercice 2004 ont été établis, la contribution du FIDA à l'allègement global de la dette de ces pays, au titre aussi bien du principal que des intérêts, était estimée à 156 355 000 USD.

Le produit brut des placements du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE s'est élevé à 810 000 USD (320 000 USD en 2003).

Le coût total cumulé des allègements de dette se décompose comme suit:

	Milliers de USD		
	2004	Variation	2003
Contributions du FIDA 1998-2004	59 670	-	59 670
Différence entre les allègements de dette approuvés et les ressources disponibles (appendice A)	142 037	(30 167)	172 204
Sous-total (appendice A1)			
Écarts de change nets cumulés	40 556	9 847	30 703
Coût total cumulé pour le FIDA	242 407	(20 321)	262 577
Contribution totale de sources extérieures (appendice E1)	59 997	31 118	28 879
Produit net cumulé des placements	2 579	808	1 771
Total (appendice G)	<u>304 833</u>	<u>11 606</u>	<u>293 227</u>

c) Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE

Lorsque le Conseil d'administration approuve un allègement de dette, la valeur nominale estimative de la fraction de principal incluse dans l'allègement qui sera consenti au titre de l'Initiative pour la réduction de la dette est inscrite en charges sous la rubrique Provision cumulée au titre de l'Initiative PPTE, et elle est compensée par les sommes à recevoir du fonds fiduciaire pour l'Initiative PPTE, dans la limite des ressources disponibles. Ces montants ne comprennent aucun des allègements de dette effectivement accordés à ce jour. Les soldes des exercices clos au 31 décembre sont indiqués ci-après:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Solde d'ouverture	255 972	236 056
Remboursements de principal	(21 853)	(9 375)
Modification de la provision	(4 019)	10 135
Moins écarts de change	<u>10 012</u>	<u>19 156</u>
Solde de clôture	<u>240 112</u>	<u>255 972</u>

Note 12: Soldes d'encaisses et placements

	Milliers de USD		Milliers de USD	
	2004	2003	2004	2003
a) Ventilation des soldes				
Encaisses non soumises à restriction	172 346	269 965	580 880	529 910
Encaisses soumises à restriction (note 12 b))	<u>332</u>	<u>394</u>	1 204 964	1 040 526
Total	<u>172 678</u>	<u>270 359</u>	230 875	268 688
Placements non soumis à restriction	2 688 674	2 424 410	403 947	403 840
Placements soumis à restriction (note 12b))	<u>386</u>	<u>400</u>	278 155	252 999
Total	<u>2 689 060</u>	<u>2 424 810</u>	<u>2 698 821</u>	<u>2 495 963</u>

Au 31 décembre 2004, la durée moyenne des placements à revenu fixe restant à courir jusqu'à l'échéance était de 80 mois (contre 90 mois en 2003).

Note 13: Billets à ordre et sommes à recevoir des contribuants

	Milliers de USD		Milliers de USD	
	2004	2003	2004	2003
b) Encaisses et placements soumis à restriction				
i) Monnaies non librement convertibles: Au 31 décembre 2004, les avoirs en espèces et placements détenus par le Fonds en monnaies non librement convertibles s'élevaient respectivement à 332 000 USD (contre 394 000 USD en 2003) et 386 000 USD (contre 400 000 USD en 2003).				
Conformément à l'Accord portant création du FIDA, les montants versés au Fonds par les États membres de la catégorie III dans leur monnaie nationale, au titre de leurs contributions initiales ou de leurs contributions supplémentaires, sont soumis à restriction.				
c) Composition du portefeuille de placements par instrument				
Au 31 décembre 2004, les encaisses et les placements évalués aux cours du marché, à l'exception des avoirs soumis à restriction et en monnaies non convertibles, se chiffraient à 2 698 821 000 USD (contre 2 495 963 000 USD en 2003). Ils se décomposaient comme suit:				
	172 346	269 965	352 804	272 461
	2 102 698	1 839 854	31 522	29 252
	(898)	191	<u>384 326</u>	<u>301 713</u>
	309 681	327 473		
	278 475	253 306		
	(1 224)	3 936		
	(59)	(350)		
	2 861 020	2 694 375		
	40 176	31 433		
	<u>(202 374)</u>	<u>(229 845)</u>		
	<u>2 698 821</u>	<u>2 495 963</u>		

Billets à ordre à encaisser		
Contributions aux reconstitutions	352 804	272 461
Contributions supplémentaires	31 522	29 252
Total	<u>384 326</u>	<u>301 713</u>
Contributions à recevoir		
Contributions aux reconstitutions	351 569	371 260
Contributions complémentaires	-	1 502
Contributions supplémentaires	7 857	19 775
Total	<u>359 426</u>	<u>392 536</u>

a) Contributions initiales et contributions à la première, la deuxième, la troisième et la quatrième reconstitution des ressources

Ces contributions ont été intégralement acquittées, sous réserve de ce qui est indiqué dans le tableau ci-dessous:

Contributions non versées/ encaissées au 31 décembre 2004

	Milliers de USD	
	2004	2003
Encaisses	172 346	269 965
Instruments à revenu fixe	2 102 698	1 839 854
Gains/ (pertes) latents sur contrats à terme	(898)	191
Dépôts à terme et autres effets bancaires	309 681	327 473
Actions	278 475	253 306
Contrats à terme	(1 224)	3 936
Options	(59)	(350)
Total des encaisses et placements	2 861 020	2 694 375
Sommes à recevoir sur cessions de valeurs	40 176	31 433
Sommes à payer sur achats de valeurs	<u>(202 374)</u>	<u>(229 845)</u>
Total	<u>2 698 821</u>	<u>2 495 963</u>

d) Composition du portefeuille de placements par monnaie

La composition par monnaie des encaisses et des placements au 31 décembre était la suivante:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Euro	752 169	694 914
Yen japonais	387 379	360 775
Livre sterling	320 708	279 472
Dollar des États-Unis	1 175 746	1 061 351
Autres monnaies	<u>62 819</u>	<u>99 451</u>
Total	<u>2 698 821</u>	<u>2 495 963</u>

e) Composition du portefeuille de placements par échéance

Au 31 décembre, la composition des encaisses et des placements par échéance était la suivante:

Donateur	Reconstitution	Milliers de USD
		Montant
Australie ¹	Cinquième	5 262
Bésil ¹	Cinquième	7 916
Comores ³	Initiale	10
France ¹	Cinquième	25 714
Gabon ³	Deuxième	371
Allemagne ¹	Cinquième	32 745
Iran (République islamique d') ³	Initiale	83 167
Iran (République islamique d') ³	Troisième	2 400
Iraq ³	Deuxième	2 000
Jordanie ¹	Quatrième	83
Kenya ³	Quatrième	821
Maldives ¹	Quatrième	10
Maroc ¹	Cinquième	250
Nigéria ¹	Quatrième	1 275
Nigéria ¹	Cinquième	3 725
Pakistan	Cinquième	2 000
Qatar ³	Troisième	1 000
Sao Tomé-et-Principe ³	Troisième	10
Suisse ¹	Quatrième	395
Suisse ¹	Cinquième	8 249
Turquie ³	Cinquième	3 361
Émirats arabes unis	Cinquième	390
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ¹	Quatrième	6 333
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ^{1,3}	Cinquième	25 786

États-Unis d'Amérique ^{2,3}	Quatrième	11
États-Unis d'Amérique ^{2,3}	Cinquième	94
Venezuela (République bolivarienne du) ¹	Cinquième	2 300

¹ Cas dans lesquels l'État membre et le FIDA sont convenus d'un calendrier d'encaissements particuliers.

² Contribution conditionnelle.

³ Billet à ordre non déposé au 31 décembre 2004.

b) Sixième reconstitution des ressources

On trouvera à l'appendice E un état détaillé des contributions à la sixième reconstitution. La sixième reconstitution a pris effet le 17 décembre 2003.

c) Programme spécial pour l'Afrique (PSA)

Des précisions sur les contributions au PSA au titre des première et seconde phases sont données à l'appendice E.

Note 14: Provisions

Conformément aux principes énoncés à la note 2 f) et h), le Fonds a constitué les provisions ci-après:

	Milliers de USD	
	2004	2003
Solde en début d'exercice	180 671	186 755
Variation totale	<u>(4 379)</u>	<u>(6 084)</u>
Solde en fin d'exercice	<u>176 292</u>	<u>180 671</u>
À ventiler entre:		
Billets à ordre des contributeurs a)	83 152	88 176
Montants à recevoir des contributeurs b)	<u>93 140</u>	<u>92 495</u>
Total	<u>176 292</u>	<u>180 671</u>

a) Provisions au titre des billets à ordre

Au 31 décembre 2004, les contributions à toutes les reconstitutions jusque et y compris la cinquième, déposées sous forme de billets à ordre, avaient été tirées à 100%, et les contributions à la sixième reconstitution avaient été tirées à hauteur de 30% (100% jusqu'à la cinquième reconstitution au 31 décembre 2003).

Au 31 décembre 2004 et 2003, toutes les contributions au PSA (première et seconde phase) avaient été tirées en totalité.

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 f) et h), le Fonds a constitué au titre des billets à ordre la provision indiquée ci-dessous:

FIDA	Milliers de USD	
	2004	2003
i) Contributions initiales		
Iran	29 358	29 358
Iraq	<u>13 717</u>	<u>13 717</u>
	43 075	43 075
ii) Première reconstitution		
Iraq	31 099	31 099
Qatar	—	<u>508</u>
	31 099	31 607
iii) Deuxième reconstitution		
Mauritanie	2	2
Qatar	<u>2 254</u>	<u>5 000</u>
	2 256	5 002

iv) Troisième reconstitution

Corée, R.P.D. de	600	600
Jamahiriya arabe libyenne	6 087	7 857
Mauritanie	<u>25</u>	<u>25</u>
	<u>6 712</u>	<u>8 482</u>
Total FIDA	<u>83 142</u>	<u>88 166</u>

PSA

Première phase		
Mauritanie	<u>10</u>	<u>10</u>
Total PSA	<u>10</u>	<u>10</u>
TOTAL GÉNÉRAL	<u>83 152</u>	<u>88 176</u>

b) Provisions au titre des sommes à recevoir des contributeurs

Conformément aux principes énoncés dans la note 2 f), le Fonds a constitué des provisions au titre de certains de ces montants, comme indiqué ci-dessous:

	Milliers de USD	
	2004	2003
i) Contributions initiales		
Comores	10	9
Iran	<u>83 167</u>	<u>83 167</u>
	83 177	83 176
ii) Deuxième reconstitution		
Gabon	371	371
Iraq	<u>2 000</u>	<u>2 000</u>
	2 371	2 371
iii) Troisième reconstitution		
Iran	2 400	2 400
Qatar	1 000	1 000
Sao Tomé-et-Principe	<u>10</u>	<u>10</u>
	3 410	3 410
iv) Quatrième reconstitution		
Chili	-	400
Kenya	<u>821</u>	<u>877</u>
	821	1 277
v) Cinquième reconstitution		
Turquie	<u>3 361</u>	<u>2 261</u>
Total	<u>93 140</u>	<u>92 495</u>

Note 15: Autres sommes à recevoir

	Milliers de USD	
	2004	2003
Sommes à recevoir provenant de la vente des titres	40 176	31 433
Divers	<u>17 330</u>	<u>18 773</u>
Total	<u>57 507</u>	<u>50 206</u>

Les sommes ci-dessus devraient être reçues dans un an au plus tard à compter de la date du bilan.

Note 16: Sommes à payer et passif exigible

	Milliers de USD	
	2004	2003
Sommes à payer pour achat de titres	(202 375)	(229 845)
Passif exigible de l'AMACS	(15 900)	(27 373)
Autres	<u>(33 374)</u>	<u>(43 138)</u>
Total	<u>(251 649)</u>	<u>(300 356)</u>

Sur le total ci-dessus, la somme d'environ 42,9 millions de USD (56,8 millions de USD en 2003) devrait être à payer dans un an au plus tôt à compter de la date du bilan.

Note 17: Produits reportés

	Milliers de USD	
	2004	2003
Contributions reportées	(35 751)	(50 107)
Produits reportés	(4 674)	(4 483)
Total	(40 425)	(54 590)

Les soldes de contributions reportés représentent des contributions reçues pour lesquelles la comptabilisation du produit a été reportée à un exercice ultérieur pour imputation des coûts correspondants, conformément aux principes comptables exposés dans la note 2 a).

Les produits reportés comprennent des sommes qui correspondent à des commissions de service reçues en paiement de frais qui n'ont pas encore été encourus.

Note 18: Contributions

Les contributions que chaque membre doit verser au Fonds sont payables à l'échéance en monnaies librement convertibles; toutefois, jusqu'à la fin de la période de la troisième reconstitution, les membres de la catégorie III peuvent verser leur contribution dans leur propre monnaie, qu'elle soit ou non librement convertible. Les contributions doivent être versées en espèces mais, dans la mesure où le Fonds n'a pas un besoin immédiat d'une partie de la contribution pour ses opérations, cette partie peut être versée sous forme de billets à ordre ou d'obligations non négociables, irrévocables, ne portant pas intérêt et payables à vue. Sur recommandation de son Commissaire aux comptes, le Fonds a jugé prudent d'instituer des provisions pour arriérés de contributions (voir les notes 2 f) et 14).

Note 19: Réserve générale

La Réserve générale a été établie lorsque a été reconnue la nécessité de se prémunir contre le risque de surengagement des ressources du Fonds qui pourrait découler des fluctuations des taux de change, et contre les retards éventuels dans la perception par le Fonds des paiements au titre du service des prêts, ou dans le recouvrement des sommes qui lui sont dues au titre du produit du placement de ses avoirs liquides. L'intention est également de couvrir le risque de surengagement qui pourrait découler d'une diminution de la valeur des actifs du Fonds par suite de fluctuations de cours affectant ses placements.

Note 20: Imposition

Le FIDA est une institution spécialisée des Nations Unies, et en tant que telle, jouit du privilège d'exemption fiscale en vertu de la Convention de 1947 sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées des Nations Unies et de l'Accord entre la République italienne et le Fonds relatif au siège permanent du FIDA. Les prélèvements fiscaux s'appliquant aux éléments pour lesquels l'exemption n'a pas encore été obtenue sont déduits directement du produit des placements correspondant.

Note 21: Imprévus

a) Éléments de passif conditionnels

Le FIDA a accumulé des engagements conditionnels au titre des allègements de dette annoncés par la Banque mondiale/Fonds monétaire international en faveur de onze pays. Voir la note 11 b) pour de plus amples détails sur le coût potentiel de l'allègement des montants dus par ces pays au titre du principal et des intérêts ainsi que de la non-comptabilisation des intérêts qu'auraient produits les prêts pour lesquels un allègement de la dette a déjà été approuvé, comme indiqué à l'appendice G.

b) Éléments d'actif conditionnels

L'organisation prévoit de recevoir environ 1 million d'euros (1,4 million de USD actuellement contre 1,2 million de USD au 31 décembre 2003) au titre du remboursement de prélèvements fiscaux déduits du produit des placements au cours des années antérieures. Faute de certitude sur leur montant exact et sur la date de leur remboursement, les sommes correspondantes avaient été intégralement inscrites dans les comptes des exercices précédents. Le FIDA a récemment soumis au Gouvernement italien des demandes officielles de remboursement de ces prélèvements.

Note 22: Date d'autorisation de la publication des états financiers

Les états financiers pourront être publiés après recommandation par le Comité d'audit à sa réunion de mars 2005 et approbation par le Conseil d'administration à sa session d'avril 2005. Les états financiers de l'exercice 2004 seront soumis pour approbation au Conseil des gouverneurs à sa session de février 2006. Les états financiers de l'exercice 2003 ont été approuvés par le Conseil des gouverneurs à sa vingt-huitième session, en février 2005.

PricewaterhouseCoopers

PricewaterhouseCoopers S.p.A

Le Fonds international de développement agricole
Rome

Nous avons procédé à la vérification des états financiers consolidés (appendices A à H) du Fonds international de développement agricole (le Fonds) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2004. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction du Fonds. Notre responsabilité est d'émettre une opinion à leur sujet sur la base de notre vérification.

Notre vérification a été conduite selon les normes internationales de vérification comptable. Ces normes nous imposent de planifier et d'exécuter la vérification de manière à pouvoir raisonnablement assurer que les états financiers sont exempts d'inexactitudes matérielles. La vérification comprend l'examen, par sondage, des pièces justificatives des montants indiqués et des informations fournies dans les états financiers. Elle comprend aussi une évaluation des principes comptables appliqués et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une évaluation de la présentation générale des états financiers. Nous pensons que notre vérification nous permet de formuler une opinion avec un degré raisonnable de certitude.

À notre avis, les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière du Fonds international de développement agricole au 31 décembre 2004, ainsi que des résultats de ses opérations et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, en accord avec les normes comptables internationales (IFRS).

Rome

The International Fund for Agricultural Development
Rome

We have audited the accompanying consolidated Financial Statements (Appendices A through H) of the International Fund for Agricultural Development (the Fund) as at and for the year ended 31 December 2004. These financial statements are the responsibility of the Fund's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with International Standards on Auditing. Those standards require that we plan and perform the audit to obtain reasonable assurance about whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation. We believe that our audit provides a reasonable basis for our opinion.

In our opinion, the financial statements give a true and fair view of the consolidated financial position of the International Fund for Agricultural Development at 31 December 2004 and the results of its operations and its cash flows for the year then ended in accordance with International Financial Reporting Standards.

Rome,